

Italie, États-Unis et Liban

# L'Algérie accélère sa cadence diplomatique

**L**a diplomatie algérienne affirme brillamment son efficacité, renforçant l'influence géostratégique d'Alger, sa crédibilité économique et politique, ainsi que son engagement en faveur de la paix, des causes justes et de la prospérité partagée à l'échelle régionale et internationale.

P-03



Main tendue ou stratégie de diversion ? Une posture à double facette P-04



Le ministre de la Culture et des Arts l'y invite  
Le privé appelé à investir dans les multiplexes cinématographiques P-16

L'Algérie l'inspira P-02

## Nelson Mandela, une icône fidèle aux causes justes

À l'occasion de la Journée internationale Nelson Mandela, une conférence organisée par El Moudjahid et l'Association Machaâl Echahid a mis en lumière l'influence déterminante de la Révolution algérienne sur le combat de Mandela contre l'apartheid, ainsi que son soutien constant à la cause sahraouie et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.



LE PRÉSIDENT JOSEPH AOUN ACHÈVE SA VISITE À ALGER

# Un nouveau souffle pour les relations algéro-libanaises

*Le président de la République a réaffirmé l'engagement constant de l'Algérie en faveur du Liban, en rappelant les efforts déployés au Conseil de sécurité de l'ONU pour défendre sa souveraineté face aux violations israéliennes, notamment par le soutien à la prorogation du mandat de la FINUL.*

La dynamisation du mécanisme de consultation politique entrepris en 2002 entre Beyrouth et Alger et l'accélération de la tenue de la première session de la commission mixte algéro-libanaise, telles sont les plus importantes décisions ayant clôturé la visite d'État du président libanais Joseph Aoun en Algérie. Cette initiative constitue une étape cruciale, avec de nombreuses implications, au vu du contexte politique et sécuritaire turbulent sévissant dans la région. Cela ne va pas sans avoir des répercussions sur le voisinage, comme l'a souligné la présidence libanaise. Car faut-il rappeler que l'espace de concertation perturbé depuis plus de deux décennies peut constituer l'occasion propice de s'informer mieux sur les situations et les développements actuels de l'une des régions (Moyen-Orient) connaissant une instabilité à cause des conflits. En outre, cela permet aussi de faciliter la coordination entre les deux capitales, voire l'anticipation des événements. Cette volonté et détermination de promouvoir les relations algéro-libanaises en un véritable partenariat, incarné par une coopération approfondie et une concertation politique permanente. Comme a tenu à le souligner le président de la République Abdelmadjid Teb-



bonne. Après avoir procédé à une évaluation globale de ces dossiers, il a été convenu d'accélérer la tenue de la 1ère session de la commission mixte algéro-libanaise, qui marquera un nouveau départ et un cadre favorisant une coopération pérenne et fructueuse, intégrant hommes d'affaires et opé-

rateurs économiques, à travers l'activation du Conseil d'affaires conjoint. Sachant la forte teneur des relations historiques et étroites, entre l'Algérie et le pays des Cèdres notamment en terme de points de vue en termes de points de vue à plusieurs niveaux, Abdelmadjid Teboune, a tenu aussi à le rap-

porter à l'occasion, en déclarant lors de la conférence de presse tenue conjointement avec son homologue libanais « La visite constitue une étape extrêmement importante dans le processus des relations fraternelles fortes et enracinées entre les deux pays, ainsi qu'une occasion précieuse pour appro-

fondir et étendre la coopération bilatérale « Car il importe de rappeler que l'Algérie s'est mobilisée à chaque fois pour soutenir le Liban dans ses crises internes ou avec l'entité sioniste, à travers des mesures diplomatiques et des initiatives concrètes. En dépit du facteur géographique les séparant, l'Algérie et le Liban ont toujours maintenu des positions similaires et identiques dans de nombreuses affaires. La rencontre entre les deux présidents n'a pas tardé à donner ses premiers fruits. Il s'agit notamment du retour de l'aviation algérienne au Liban et de l'éventuel établissement d'une ligne maritime avec le port de Tripoli. Enfin, l'engagement constant et indéfectible de l'Algérie et sa solidarité avec le peuple libanais en toute circonstance n'étaient pas en reste, puisque le président de la République a tenu à rappeler à l'occasion les efforts consentis par l'Algérie au Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre fin aux violations de la souveraineté libanaise par l'occupation israélienne, ainsi que son engagement à ne ménager aucun effort, y compris l'appui à la résolution onusienne prorogant le mandat de la force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Kader M.

À LA 6<sup>e</sup> CONFÉRENCE MONDIALE DES PRÉSIDENTS DE PARLEMENTS, GENÈVE

## L'Algérie plaide pour un nouvel ordre international plus juste

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a mis en avant, hier, les efforts constants de l'Algérie, sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en faveur de l'instauration d'un ordre international équitable et équilibré. Ses propos ont été tenus à l'occasion de la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale des présidents de parlements, tenue au siège de l'ONU à Genève, comme le rapporte un communiqué de la chambre haute du Parlement. Dans un discours prononcé en son nom par Rabah Boughali, vice-président du Conseil de la Nation, Nasri a dénoncé « le déclin

généralisé que connaît le monde », soulignant que celui-ci « résulte en grande partie de l'impuissance des organisations internationales censées faire respecter le droit et défendre les peuples ». À ce propos, il a rappelé que l'Algérie, fidèle à sa vision souveraine et réaliste, a toujours milité pour une réforme de l'ONU, qu'elle considère comme la clé pour sortir d'une impasse mondiale aux multiples dimensions. Forte de son expérience en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, l'Algérie a, selon lui, pu constater « de près les dérives et déséquilibres qui minent cette institution,

notamment les injustices subies par les peuples d'Afrique et les Palestiniens, victimes d'une colonisation brutale et d'un déplacement forcé sous l'œil passif de la communauté internationale ». Le président du Conseil de la nation a également estimé que les tensions croissantes à l'échelle mondiale « ne peuvent être apaisées sans une position ferme contre toutes les formes de colonialisme, sans une lutte efficace contre le terrorisme et l'extrémisme, et sans mettre un terme aux ingérences étrangères et aux conflits alimentés par les puissances néocoloniales à des fins mercantiles ». Il a

notamment évoqué la situation dramatique à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés comme symptôme de cette dérive internationale. Dans ce contexte, Nasri a lancé un appel aux parlementaires du monde entier pour qu'ils « redonnent tout son poids au mouvement des non-alignés dans la quête d'un rééquilibrage des relations internationales et dans l'apaisement des polarisations qui nourrissent les affrontements ». Il a en outre insisté sur « l'urgence de réformer l'Organisation des Nations unies ».

R.N.

L'ALGÉRIE L'INSPIRA

## Nelson Mandela, une icône fidèle aux causes justes

À l'occasion de la journée internationale Nelson Mandela, célébrée chaque 18 juillet, le Forum de la Mémoire du quotidien El Moudjahid, en partenariat avec l'Association Machaâl Echahid, a organisé une conférence autour du thème : « Le soutien du leader Nelson Mandela aux causes justes : le modèle de la cause sahraouie ». Les participants ont unanimement souligné l'inspiration que Nelson Mandela a puisée dans la Révolution algérienne pour nourrir son propre combat contre l'apartheid en Afrique du Sud. Ils ont également rappelé son engagement indéfectible en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'ancien diplomate et président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Nouredine Djoudi, a salué la constance de Mandela dans son soutien aux luttes de libération à travers le monde. Malgré les pressions politiques, Mandela est resté fidèle à ses principes, notamment à la cause sahraouie et à celle du peuple palestinien. Il a officiellement reconnu la République arabe sahraouie démocratique, témoignant ainsi de son engagement ferme en faveur de cette cause. Nouredine Djoudi a également livré un témoignage émouvant sur l'influence directe de la Révolution algérienne sur le parcours

militant de Mandela, ainsi que sur la manière dont celui-ci a su adapter cette expérience à la lutte contre le régime ségrégationniste sud-africain. Pour sa part, Mohamed Lamine Abaâli, chargé de communication à l'ambassade de la République sahraouie en Algérie, a salué l'appui indéfectible de Mandela aux causes justes, et en particulier à celle du Sahara occidental. Selon lui, cet anniversaire constitue une occasion précieuse pour entretenir la mémoire du combat de Mandela contre l'injustice, tout en réaffirmant le droit des peuples à la liberté, à la souveraineté et à l'indépendance. Il a également souligné la résilien-

ce du peuple sahraoui qui, depuis plus de cinquante ans, poursuit sa lutte pour ses droits légitimes, dans l'esprit même de Mandela.

La cérémonie s'est déroulée en présence de représentants diplomatiques accrédités en Algérie, notamment des ambassades d'Afrique du Sud, de Cuba, du Nicaragua, de Tanzanie et du Zimbabwe. Proclamée par l'UNESCO, la journée internationale Nelson Mandela rend hommage à l'héritage de Madiba, ce combattant de la paix, de la liberté et de la justice, à travers le monde.

Y.B.

ITALIE, ÉTATS-UNIS ET LIBAN

# L'Algérie accélère sa cadence diplomatique

**Coup sur coup et en moins d'une semaine, la diplomatie algérienne vient de démontrer toute son efficacité dans la défense autant des intérêts économiques, politiques que culturels et stratégiques du pays. Dans la foulée, Alger a étendu son aire d'influence géostratégique et conforté sa stature de pays économiquement solvable, de partenaire politique fiable pour la paix et de soutien indéfectible des causes nobles, ainsi que de la recherche de la prospérité partagée dans la région euro-méditerranéenne, africaine et dans le monde.**

Par : Merouane Korso

La visite officielle que vient d'achever à Alger hier mercredi le chef de l'État libanais, après d'intenses entretiens avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune, dont un « tête-à-tête » de deux heures dans la journée de mardi, participe de toutes ces caractéristiques que revêt aujourd'hui la diplomatie algérienne. Dans une déclaration conjointe à la presse avec son homologue libanais, M. Tebboune a indiqué que cette visite constitue "une étape extrêmement importante dans le processus des relations fraternelles fortes et enracinées entre les deux pays, ainsi qu'une occasion précieuse pour approfondir et étendre la coopération bilatérale". Il a précisé que ses entretiens "constructifs et fructueux" avec son homologue libanais avaient permis d'aborder "plu-



sieurs dossiers liés à la coopération en place entre les deux pays et les perspectives de son intensification et de son élargissement". Il faut juste rappeler que l'Algérie, au cours de ces trois dernières années, a été un puissant soutien au Liban, autant au sein du Conseil de sécurité de l'ONU lors des agressions injustifiées de l'entité sioniste, au sein de la Ligue des États arabes, ou sur le plan bilatéral avec l'envoi de cargaisons de fioul et d'hydrocarbures au plus fort de la crise énergétique du pays, et plus particulièrement après l'explosion au port de Beyrouth. Quelques jours seulement avant cette visite historique, le chef de l'État, en se rendant à Rome où le tapis rouge lui a été dressé, a démontré par le plus beau des protocoles que l'Algérie et l'Italie restent deux solides partenaires économiques, échangeant également ce qu'ils ont de plus précieux : une amitié historique forgée au plus fort de la guerre de libération. Cette diplomatie agissante d'Alger a fait que les plus hautes autorités italiennes, du président Sergio Mattarella à la cheffe de gouvernement Meloni, en appellent de leurs vœux à un renforcement de la coopération plurielle entre les deux pays, le gaz et l'agriculture étant le carburant de cette amitié historique entre les deux

États. Enfin, troisième fait marquant de ces derniers jours dans cette offensive tous azimuts de la diplomatie algérienne, le rapprochement encore plus fort entre Alger et Berlin. L'invitation du président allemand au chef de l'État pour une visite officielle en Allemagne et celle en retour du président Tebboune procèdent de cette reconnaissance de l'Algérie, à l'échelle européenne et internationale, comme étant un partenaire politique fiable, économiquement solide et offrant des avantages comparatifs à la coopération économique, notamment dans le volet énergétique. Certes, avec l'Allemagne, Alger a toujours entretenu des relations solides, et l'invitation lancée par le président Frank-Walter Steinmeier confirme qu'aujourd'hui, Alger est devenu en quelque sorte le centre des intérêts stratégiques de beaucoup de pays européens, ceux qui ont, en fait, la grande décision au sein de l'UE, Berlin étant la locomotive économique et politique de l'Europe. Sur le continent européen, la diplomatie algérienne a également fait des avancées notables avec la récente visite du président Tebboune en Slovaquie, où tous les regards étaient braqués sur l'Algérie et ses immenses opportunités d'investissements, son potentiel énergétique, alors que sur

le continent africain, Alger reste incontournable autant dans le domaine économique et énergétique que politique. Autant avec la Chine et les États-Unis qu'avec les pays arabes du Golfe dont Oman, l'Algérie fait figure aujourd'hui de partenaire fiable et durable, avec en perspective des relations économiques appelées à se renforcer. Enfin, il y a lieu de rappeler qu'au sein des instances onusiennes, l'Algérie, membre non permanent du Conseil de sécurité, a joué et joue un rôle important dans la défense de la paix dans le monde, tout autant que dans la dénonciation des atteintes au droit international et des violations des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, notamment à Gaza, en Palestine occupée et au Sahara occidental. Le président Abdelmadjid Tebboune a su insuffler une nouvelle dynamique à la politique étrangère du pays, ce qui, quelque part en Europe, et plus précisément en France, dérange les mentalités rétrogrades et toujours figées dans une posture néocoloniale. L'Algérie a changé et tutoie les grandes nations avec une diplomatie réinventée, des richesses naturelles judicieusement mises en valeur et une jeunesse en pleine confiance.

M.K.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Alger et Beyrouth resserrent les rangs

PAR: YUCEF S.

Le président, Joseph Aoun, a achevé hier sa visite officielle en Algérie. L'importance de cette visite, la première d'un président libanais en Algérie depuis 25 ans, s'inscrit dans le contexte des évolutions en cours dans la région, notamment au Liban, en Syrie et dans les territoires occupés. L'Algérie affiche un engagement constant en faveur de la défense de l'unité et des intérêts du Liban face aux visées sionistes. Du côté libanais, une réelle conviction prévaut quant à la pertinence du rôle que peut jouer l'Algérie à l'échelle arabe, notamment à travers son soutien politique actif. Après l'élection du président libanais Joseph Aoun, le président Tebboune lui avait adressé un message dans lequel il exprimait l'espoir de voir le Liban se relever, sortir de ses souffrances et atteindre la sécurité, la stabilité et le développement auxquels aspire son peuple. Ce message avait coïncidé avec la nomination d'un nouvel ambassadeur d'Algérie à Beyrouth, Kamel Bouchama, précédemment en poste en Syrie. L'Algérie s'est également illustrée en défendant la cause libanaise au Conseil de sécurité de l'ONU, notamment contre l'agression sioniste. Le 24 septembre 2024, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation au Liban, le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, avait dénoncé les tentatives de faire du Liban une seconde Gaza. Il avait aussi rejeté les pressions internationales exercées sur Beyrouth, en déclarant qu'elles devraient s'orienter vers l'agresseur et non vers l'agressé, autrement dit vers l'occupation israélienne et non vers les Palestiniens, les Libanais ou les autres pays de la région. L'aide algérienne au Liban ne s'est pas limitée au soutien politique, elle s'est également traduite par des initiatives économiques et humanitaires. À la fin de l'année dernière, la société Sonatrach a expédié une cargaison de 30 000 tonnes de fioul au Liban pour l'aider à faire fonctionner ses centrales électriques. Cette opération a été décidée par le président Tebboune dans le but d'accompagner le Liban en cette période critique, en lui fournissant immédiatement le carburant nécessaire à la production d'électricité. Ce geste témoigne des liens fraternels entre les deux pays et de l'esprit de solidarité et de coopération qui les unit. La visite du président libanais en Algérie a constitué une belle occasion pour aborder la coopération énergétique entre les deux pays. Il y a quelques mois, le ministre libanais de l'Énergie avait exprimé le souhait de voir s'instaurer un partenariat exemplaire avec les entreprises publiques algériennes, notamment Sonatrach. Enfin, la coopération entre les deux pays s'étend également au domaine judiciaire, notamment en matière de lutte contre la corruption et de restitution des fonds détournés. Le Liban fait partie des États avec lesquels l'Algérie souhaite renforcer sa collaboration sur ces questions. En avril 2022, l'Algérie et le Liban ont signé deux accords portant sur l'extradition des personnes recherchées et sur la coopération judiciaire dans le domaine pénal, notamment les commissions rogatoires.

Y.S.

## Le chef de l'État reçoit le président du MSP et le SG du RND

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, à la demande du président du mouvement de la société pour la paix (MSP) M. Abdelaali Hassani Cherif, à sa demande. L'audience s'est déroulée en présence

du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Zoheir Bouamama. Le chef de l'État a également reçu hier le secrétaire gé-

ral du Rassemblement national démocratique (RND) Monder Bouden, à sa demande. À noter que Monder Bouden a été élu à la tête du RND lors du 7<sup>e</sup> congrès du parti, tenu le samedi 19 juillet dernier.

## RENCONTRE ENTRE AHMED ATTAFF ET SON HOMOLOGUE ÉTHIOPIEN EN VISITE EN ALGÉRIE

### Alger et Addis-Abeba parlent d'une même voix sur les dossiers du continent

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu hier au siège du ministère le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Éthiopie, Gedion Timotheos, en visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du ministè-

re, « la rencontre a permis de passer en revue l'état des relations algéro-éthiopiennes et d'examiner les moyens de préserver la dynamique positive qu'elles connaissent, notamment dans le sillage de la mise en œuvre des résultats de la 5<sup>e</sup> session de la commission mixte gouvernementale, tenue en avril dernier à Addis-

Abeba ». Les deux ministres ont également abordé, dans un esprit de concertation et de coordination, les principaux dossiers inscrits à l'agenda de l'Union africaine et ont échangé leurs vues et analyses sur les situations régionales actuelles, en particulier dans la zone sahélo-saharienne et dans la Corne de l'Afrique.

TRAFIC D'ARMES ET NORMALISATION SILENCIEUSE

# Le BDS accuse le Maroc de faciliter l'envoi d'armes vers Israël via ses ports

Le mouvement BDS Maroc dénonce un scandale de grande ampleur, le régime du Makhzen aurait permis le transit, via les ports de Tanger et de Casablanca, d'équipements militaires à destination de l'armée israélienne. Selon le communiqué intitulé « Du silence officiel à la complicité effective », ces cargaisons, liées à la chaîne d'approvisionnement des avions F-35 utilisés dans la guerre contre Gaza, témoignent d'un soutien logistique actif. Le BDS appelle à la mobilisation générale contre ce qu'il considère comme une participation marocaine à la machine de guerre sioniste.

Par Karima Baba Aissa

Le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement et Sanctions) contre l'entité sioniste a révélé une nouvelle affaire impliquant le régime du Makhzen, accusé de mettre les ports marocains au service de la machine génocidaire sioniste contre le peuple palestinien. Dans un communiqué intitulé « Du silence officiel à la complicité effective », le mouvement marocain a indiqué qu'une nouvelle cargaison de matériel militaire est attendue au port de Tanger, en provenance du port américain de Houston, à destination du port de Haïfa en Palestine occupée. Le communiqué précise que, le 19 juillet 2025, le navire Maersk Atlanta a quitté le port de Houston avec à son bord une cargaison contenant deux caisses spécialisées dans le transport de pièces d'ailes d'avions de chasse F-35 à destination de l'entreprise des industries aéronautiques sionistes. L'arrivée au port de Tanger est prévue pour le 3 août 2025. Le même jour, le navire Maersk Norfolk doit accoster au port de Casablanca, avant de rejoindre Tanger le 5 août pour y charger la cargaison, puis de prendre la mer vers le port de Haïfa, en Palestine occupée, où il est attendu le 14 août 2025. La



même source souligne que ce navire a déjà été documenté pour avoir transporté plus de 10 conteneurs de matériel militaire destiné de l'armée américaine à l'armée d'occupation israélienne. Le mouvement rappelle que depuis novembre 2024, Tanger est devenu un hub majeur des opérations de la société Maersk en Méditerranée, accueillant régulièrement des navires chargés d'équipements

militaires, qui sont ensuite redirigés vers les ports de l'occupation. À ce sujet, BDS mentionne plusieurs rapports indiquant que des cargaisons similaires ont été transférées depuis au moins cinq ans dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement des F-35, avec au moins 1009 expéditions totalisant plus de 68 400 tonnes. Le mouvement souligne que le rôle de ces avions dans la guerre génocidaire contre Gaza,

ainsi que dans les agressions contre le Liban, le Yémen, la Syrie et l'Iran, n'est plus à démontrer. Le BDS affirme que le flux continu d'armements vers l'armée d'occupation israélienne, via des infrastructures placées sous la responsabilité des autorités marocaines, notamment le port de Tanger, ne peut être considéré comme une simple question technique ou logistique, mais bien comme une complicité effective. Le mouvement tient le Makhzen juridiquement et moralement responsable, en vertu du droit international humanitaire, notamment des Conventions de Genève et du Traité sur le commerce des armes, qui interdisent tout soutien ou facilitation d'un appui militaire à un État commettant des crimes de guerre. Le BDS appelle ainsi les autorités marocaines à refuser l'accostage des navires de la mort dans les ports du Royaume, en cohérence avec la position du peuple marocain, majoritairement opposé à

toute forme de normalisation. Il exhorte également les dockers à ne pas coopérer avec la société Maersk, à refuser le déchargement ou le chargement de ses cargaisons et à ne pas servir ses navires, refusant ainsi de participer à la machine de guerre sioniste. Enfin, le mouvement appelle les forces vives et militantes du Maroc à intensifier la pression populaire et politique pour mettre fin à toute forme de coopération avec l'entité d'occupation, notamment en matière de coopération militaire et de coordination sécuritaire, à renforcer les campagnes organisées de boycott, et à amplifier la lutte populaire sous toutes ses formes pour faire tomber les accords de normalisation. Le communiqué conclut que le silence officiel est une forme de complicité, et qu'il est urgent d'agir pour empêcher que le territoire marocain ne serve de passage aux armes de destruction.

K.BA

## MAIN TENDUE OU STRATÉGIE DE DIVERSION ? Une posture à double facette

À l'occasion du 26e anniversaire de la Fête du trône, célébrée mardi 29 juillet, le roi du Maroc, Mohammed VI, a renouvelé son appel à un rapprochement avec l'Algérie. Dans un discours adressé à la nation, il a affirmé sa volonté d'un « dialogue fraternel et sincère », évoquant la nécessité d'une sortie de crise au sujet du Sahara occidental, dossier central des tensions entre Rabat et Alger. Le souverain marocain a réitéré la position de son pays sur ce territoire disputé, appelant à « une solution sans vainqueur ni vaincu » et se disant favorable à « un dialogue franc et responsable (...) portant sur les différentes questions en souffrance entre les deux pays ». Il a souligné que cette position est « claire et constante », insistant sur l'importance d'une approche fondée sur le compromis. Le Sahara occidental, ancienne colonie espagnole jusqu'en 1975, reste au cœur du différend opposant le Maroc au Front Polisario, soutenu par l'Algérie. Le territoire est considéré par l'ONU comme non autonome, bien qu'il soit en grande partie administré par le Maroc. Le roi a de nouveau plaidé pour « une solution consensuelle qui sauve la face à toutes les parties

», sans pour autant fournir de précisions sur les contours d'un éventuel accord ou sur les concessions que son pays serait prêt à envisager. Depuis plusieurs années, Rabat s'efforce d'obtenir des « soutiens internationaux » en faveur de son plan d'autonomie, présenté comme l'unique issue au conflit. En 2020, cette stratégie a connu un tournant lorsque les États-Unis, sous l'administration de Donald Trump, ont reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental en contrepartie de la normalisation des relations entre Rabat et Tel-Aviv. Depuis, plusieurs pays, dont la France, ont manifesté leur appui à ce plan, suscitant des réserves en Algérie, qui considère cette reconnaissance comme une remise en cause du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Mohammed VI a également tenu à remercier les pays qui soutiennent la position marocaine, tout en déplorant l'absence de réponse d'Alger à ses précédentes initiatives. Il a rappelé avoir tendu la main à l'Algérie en 2018, puis en 2021, peu après la rupture des relations diplomatiques décidée par Alger. Une décision motivée, selon les autorités algériennes, par des actes hostiles répétés

du Maroc et par sa politique jugée attentatoire à la souveraineté algérienne. Le roi a qualifié la situation actuelle de « regrettable », sans pour autant revenir sur les causes profondes de la dégradation des relations bilatérales. Les autorités algériennes n'ont pas réagi officiellement au nouveau discours du roi. À ce stade, les perspectives de reprise du dialogue semblent incertaines. L'Algérie maintient sa « position » en faveur d'une solution conforme au droit international, fondée sur l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui, conformément aux résolutions des Nations unies. Le discours du roi intervient dans un contexte régional tendu, marqué par une militarisation accrue des frontières et des alliances géopolitiques qui cristallisent les divergences entre Alger et Rabat. Si l'appel au dialogue est mis en avant sur la scène médiatique, les conditions posées par les deux pays restent éloignées. L'Algérie insiste sur le respect du droit international, tandis que le Maroc cherche à faire valider son plan d'autonomie comme seule option.

K.BA

## RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT PALESTINIEN

### La Grande-Bretagne sur les pas de la France

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a déclaré mardi dernier, lors d'un conseil des ministres, que la Grande-Bretagne reconnaîtrait l'État de Palestine en septembre, à moins que le gouvernement israélien ne prenne des mesures pour mettre fin à la « situation épouvantable » à Gaza. Il a estimé que cette reconnaissance visait à « protéger la solution à deux États ». « La situation de plus en plus intolérable à Gaza et les perspectives de plus en plus sombres d'une solution à deux États font de la reconnaissance d'un État palestinien une étape nécessaire », a déclaré Keir Starmer à l'issue d'une réunion d'urgence du gouvernement britannique, ont rapporté des médias britanniques. « Le Royaume-Uni reconnaîtra un État palestinien avant l'Assemblée générale des Nations unies en

septembre, à moins que le gouvernement israélien ne prenne des mesures substantielles pour mettre fin à la situation épouvantable à Gaza, qu'il accepte un cessez-le-feu, qu'il exprime clairement son intention de ne pas annexer de territoires de Cisjordanie et qu'il s'engage dans un processus de paix durable menant à une solution à deux États ». Keir Starmer a déclaré que son pays ne mettrait pas Israël sur le même pied que le Hamas, soulignant que les exigences britanniques à l'égard de ce dernier demeuraient valables. Starmer avait précédemment indiqué que la reconnaissance d'un État palestinien était un élément essentiel pour garantir la reprise du processus de paix, mais il a lié cette reconnaissance à des conditions politiques et sur le terrain permettant d'atteindre cet objectif.

Cette annonce, qui fait suite à celle de la France, devrait être suivie par de nombreux autres pays européens et non européens. En effet, dans un communiqué commun, les ministres des Affaires étrangères de l'Australie, du Canada, de la Finlande, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, d'Andorre, de Malte, de Saint-Marin et du Luxembourg ont déclaré que « la reconnaissance de l'État palestinien est une étape essentielle pour parvenir à la solution des deux États », appelant les autres pays qui n'ont pas encore reconnu la Palestine à se joindre à cette tendance. Pour rappel, en mai 2024, l'Irlande, l'Espagne et la Norvège, suivies un mois plus tard par la Slovaquie, avaient déjà franchi le pas en Europe.

Boualem B.

## GENÈVE L'Algérie boycotte l'intervention israélienne

Une délégation parlementaire algérienne a quitté la salle en signe de protestation lors de l'intervention d'un représentant d'une délégation parlementaire sioniste, ce mardi à Genève (Suisse), dans le cadre des travaux de la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale des présidents de parlements. La délégation algérienne, qui représentait l'Algérie à cet événement, était composée de membres des deux chambres du Parlement. Elle comprenait Rabah Boughali, vice-président du Conseil de la nation représentant le président du Conseil, ainsi qu'Ammari Dahan et Ammar Dehchar. Les travaux de la 6<sup>e</sup> Conférence mondiale des présidents de parlements ont débuté le mardi 29 juillet 2025 au siège des Nations unies à Genève, avec la participation de 115 parlements du monde entier, dont 102 présidents de parlements.

Les pharmaciens en première ligne face aux dérives

# Le SNAPO réclame un registre numérique pour sécuriser les prescriptions

Les officinaux seront davantage impliqués dans la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029. L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) et le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) ont convenu de mettre en place une commission mixte à cet effet.



■ Par Meriem KACI

En contrepartie, le SNAPO réclame le lancement du registre national numérique des prescriptions de substances et de médicaments ayant des propriétés psychotropes prévu dans la loi 18/04 relative à la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogues.

Le directeur général de l'ONLCDT, Tarek Kour, s'est réuni mardi dernier avec le président du SNAPO, Sami Tirache, ainsi que Karim Merghemi, membre du conseil national du même syndicat. Une réunion au cours de laquelle le rôle du syndicat et sa participation active aux efforts déployés par l'État pour sécuriser le circuit de prescription de psychotropes et prévenir les risques d'addiction ont été mis en avant.

L'occasion pour le SNAPO de revenir sur les principaux obstacles et difficultés auxquels sont confrontés les pharmaciens, notamment dans la délivrance des

produits ayant des propriétés psychotropes, et les agressions dont les officinaux font objet, notamment par les dealers qui viennent s'y approvisionner en ces produits pharmaceutiques. En effet, les pharmaciens sont victimes d'agressions sous toutes leurs formes (verbales, physiques ou intimidations) par des délinquants parfois, sous l'emprise de produits psychotropes, qui viennent s'approvisionner en médicaments en dépit de l'arsenal juridique et réglementaire qui permet sa protection dans son exercice au quotidien.

Mais pas que ça. Les pharmaciens peuvent être confrontés à des ordonnances falsifiées sans s'en rendre compte et l'officiel peut être perçu comme un complice même s'il ne s'est pas rendu compte de la falsification. « De nos jours, les ordonnances peuvent être falsifiées, scannées et réimprimées... et le pharmacien n'a aucun moyen de savoir si l'ordonnance qui lui est présentée est authentique ou non », indique le président

du SNAPO, expliquant que la vente du médicament obéit à des critères réglementaires. « Si une ordonnance apparaît conforme, nous devons délivrer les médicaments. » « Si on s'abstient de le faire, le patient ou le client a le droit de porter plainte contre le pharmacien », dit notre interlocuteur.

Raison pour laquelle le SNAPO souhaite que le registre numérique national des prescriptions de substances et de médicaments ayant des propriétés psychotropes prévu dans la loi 18/04 relative à la prévention contre les stupéfiants et les substances psychotropes et à la répression de l'usage et du trafic illicites de drogues soit lancé dans les meilleurs délais. Le lancement de ce registre numérique, explique M. Tirache, permettra d'aboutir à une ordonnance numérique contenant un code QR.

L'ordonnance numérique donne la possibilité au médecin traitant d'enregistrer chaque ordonnance sur une plateforme sécurisée, et la copie donnée au

patient doit comporter un code QR. Cela permettra aux pharmaciens de scanner le code ou de relever le code afin de confirmer l'authenticité de la prescription sécurisée. Ce sera une manière de lutter et de prévenir les vols, les falsifications et les utilisations frauduleuses des ordonnances dont les fraudes, la contrefaçon, la falsification et le vol d'ordonnance médicale, bien que la vente de ce type de médicaments exige la présentation de la carte d'identité. « Le registre numérique réglera une grande partie des problèmes de la profession », estime le président du SNAPO.

Par ailleurs, le SNAPO et l'ONLCDT ont convenu de créer une commission mixte pour impliquer davantage les pharmaciens dans la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes 2025-2029. Les pharmaciens participeront entre autres à des journées d'études et de sensibilisation pour prévenir et lutter contre la toxicomanie.

**Innovation pédagogique et esprit scientifique**

## Lancement d'un concours national de robotique

■ M. KA

Le ministère de l'Éducation nationale lancera, à partir de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, le « prix national de l'innovation scolaire », dont la 1<sup>re</sup> édition sera consacrée au thème « l'innovation dans le domaine de la robotique », a indiqué un communiqué du ministère rendu public mardi. Ce concours national sera lancé « le 1<sup>er</sup> octobre prochain à travers l'ensemble du territoire national et le dernier délai pour la remise des projets réalisés par les élèves au sein de leurs établissements éducatifs a été fixé au 25 janvier 2026, alors que la cérémonie nationale de distinction des premiers lauréats au niveau national aura lieu le 16 avril 2026, parallèlement à la célébration de la journée du savoir », ajoute le communiqué. Le concours en question « sera ouvert aux élèves de tous les niveaux d'enseignement au sein des établissements éducatifs et d'enseignement publics et privés dans le but de les encourager à concrétiser leurs idées innovantes à travers des projets techniques pratiques mettant en avant leurs talents et renforçant leur attrait pour la recherche et l'expérimentation au sein d'un environnement scolaire propice », précise le communiqué.

« La participation au concours peut se faire à titre individuel ou collectif, le nombre des membres d'un même groupe est fixé entre 2 et 6 élèves, le projet doit être réalisé au sein de l'établissement scolaire et le participant ne doit pas avoir participé à d'autres concours avec le même projet », ajoute la même source. Selon le ministère de l'Éducation nationale, ce concours s'inscrit dans une vision stratégique tendant à découvrir et valoriser les capacités d'innovation des élèves, à développer la réflexion scientifique, à renforcer l'approche participative dans l'apprentissage, à encourager les élèves à employer leurs acquis théoriques dans des projets concrets, à inculquer les valeurs de coopération, d'analyse et de raisonnement logique et à soutenir l'orientation de l'école algérienne vers la numérisation et l'économie du savoir ». Les élèves désirant participer à ce concours doivent présenter « un dossier comprenant un formulaire de participation à retirer auprès de l'établissement scolaire, joint d'une présentation du projet ainsi que d'une courte vidéo explicative d'une durée n'excédant pas trois (3) minutes, enregistrée sur un CD, et ce, conformément aux conditions fixées par l'arrêté ministériel régissant l'organisation de ce concours ». À cette occasion, le ministère de l'Éducation nationale a renouvelé son appel à l'ensemble des élèves à « participer activement à ce concours national, qui leur offre une large opportunité d'exprimer leur créativité et de concrétiser leurs ambitions scientifiques à travers des projets tangibles », réaffirmant que cette initiative constitue « une nouvelle étape vers une école algérienne innovante, misant sur l'intelligence de ses enfants pour définir les contours de l'avenir escompté ».

**La gendarmerie nationale**

## ouvre les inscriptions pour les jeunes candidats

Les candidatures sont désormais ouvertes pour les jeunes désirant rejoindre les rangs de la gendarmerie nationale en qualité d'officiers, de sous-officiers et d'hommes du rang. « Dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison de formation 2025-2026, le Commandement de la gendarmerie nationale informe tous les jeunes Algériens souhaitant rejoindre le corps de la gendarmerie nationale que les candidatures sont ouvertes pour l'intégration dans ses rangs, que ce soit en qualité d'officiers, de sous-officiers ou d'hommes du rang », a annoncé cette institution dans un communiqué rendu public hier. « L'opération d'inscription et de présélection s'effectue via la plateforme numérique du ministère de la Défense nationale », note le communiqué. Pour les élèves officiers d'active, la période d'inscription et de présélection s'étale du 28 juillet au 11 août, et du 31 juillet au 14 août pour les élèves

officiers d'active recrutés sur titre, ajoute la même source. Quant aux élèves sous-officiers contractuels, la période d'inscription et de présélection s'étendra du 28 juillet au 17 août. En ce qui concerne les élèves hommes du rang contractuels, la première session aura lieu du 28 juillet au 17 août 2025, tandis que la seconde session est prévue du 20 novembre au 11 décembre 2025, selon la même source. Les candidats concernés par cette opération doivent accéder au site électronique dédié à cet effet <https://preinscription.mdn.dz>, où ils pourront consulter toutes les conditions générales d'admission, télécharger le dossier de candidature et saisir avec précision les informations requises. Par ailleurs, la sélection finale se fera après que les candidats auront passé les examens médicaux et sportifs, conformément aux critères arrêtés par le ministère de la Défense nationale, conclut le communiqué.

**La Protection civile tire le signal d'alarme après un week-end meurtrier**

Les unités de la protection civile ont effectué durant la période allant du 29 au 30 juillet 3710 interventions, à raison d'une (1) intervention toutes les 23 secondes, dont 1865 évacuations sanitaires et 526 opérations diverses, dans les différents types d'intervention suite aux appels de secours, impliquant des accidents de la circulation, des accidents domestiques, des évacuations sanitaires, l'extinction d'incendies et des dispositifs de sécurité. En effet, les secours de la Protection civile ont enregistré 203 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers

plusieurs wilayas du territoire national, qui ont entraîné le décès de 6 personnes et des blessures à 225 autres personnes. Par ailleurs, la protection civile est intervenue pour l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers la wilaya d'Alger, de Tizi Ouzou et de Tébessa, sans déplorer aucune victime, ajoute la même source. Par ailleurs, le dispositif de la protection civile pour la surveillance des plages autorisées à la baignade a effectué 788 interventions pour le sauvetage de 593 personnes d'une mort certaine, 175 personnes ont été prises en charge sur les lieux et 20 autres personnes ont été évacuées vers les structures sanitaires locales. La même source fait état d'un cas de décès par noyade en mer qui a été enregistré à la wilaya d'Alger. Il s'agit d'un (01)

enfant âgé de 12 ans, noyé au lieu dit plage Sablette, relevant de la commune Belouizdad. La dépouille de la victime a été évacuée vers la morgue de l'hôpital Mustapha Bacha. Aussi, les plongeurs de la protection civile de la wilaya de Médéa ont repêché le corps de deux victimes âgés de (17 ans et 13 ans) décédés noyés dans une retenue collinaire sise au lieu dit Houche El Beggar, commune et daïra de Souagui, les dépouilles des deux victimes ont été transférées vers la morgue de la structure sanitaire local. À souligner, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a procédé à l'extinction de 29 incendies, dont 4 incendies de forêt, 1 incendie de maquis, 17 incendies de broussailles, 5 incendies d'arbres fruitiers et 2 incendies de palmeraies.

## Ouverture du salon « TAM-WIL 2025 »

### Plus de 40 exposants au rendez-vous

Le salon national professionnel spécialisé dans les services financiers dédiés à l'investissement « TAM-WIL 2025 », s'est ouvert mardi à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), avec la participation de plus de 40 exposants représentant les différents acteurs dans le domaine du soutien à l'entrepreneuriat, selon l'APS.

Organisé par la Fondation algérienne de soutien à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE), le salon réunit des banques, des compagnies d'assurance et des instances publiques d'appui à l'investissement et à l'entrepreneuriat et devrait attirer plus de 1.600 visiteurs inscrits, parmi les porteurs de projets, désirant découvrir les solutions de financement et d'assurance disponibles, selon les organisateurs. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de représentants du ministère des Finances, de directeurs d'établissements bancaires et d'assurances, ainsi que de membres des deux chambres du Parlement. Dans une déclaration à l'APS, le président du conseil d'administration de l'AFYE, Walid Fenni a expliqué que l'objectif de cet événement était de « renforcer la communication entre les porteurs de projets et les entreprises de financement et de soutien, afin de simplifier le processus de concrétisation des projets et de lever les obstacles bureaucratiques », ajoutant que ce salon qui se poursuit jusqu'au 31 juillet, serait clôturé par la soumission des recommandations au ministère des Finances et à la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de soutien aux réformes, notamment dans les domaines financier et numérique.

Le programme prévoit l'organisation d'un « hackathon » en innovation financière, avec la participation de 100 innovateurs, choisis parmi 300 candidats, en sus de workshops qui seront encadrés par des experts des secteurs des banques, des assurances et de l'appui à l'investissement.

De son côté, le commissaire du salon, Mohamed Ali Kouadri, a souligné que cet événement aspirait à appuyer les efforts du gouvernement visant à promouvoir le secteur bancaire, et à développer le secteur des assurances et de réassurance, précisant que son objectif était de braver la lumière sur l'état du financement des projets et de proposer des solutions concrètes, notamment en ce qui concerne la protection des données bancaires et l'actualisation des services financiers. Le directeur général de l'AFYE, Mohamed Oussama Babou, a pour sa part, affiché l'intention de son organisme d'organiser de prochaines éditions du salon, annonçant un projet de lancement d'un forum national ayant pour objectif d'augmenter le taux d'intégration industrielle, d'assurer la conformité et d'encourager la production locale. L'ouverture a été ponctuée par des exposés présentés par des responsables d'entreprises financières et d'assurances algériennes, à travers lesquelles ils ont mis l'accent sur les différents mécanismes de financement et de soutien disponibles pour les investisseurs et porteurs de projets. A ce propos, le directeur général de la Société de gestion de la Bourse des valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, a fait ressortir que la bourse était prête à accompagner les start-up, rappelant que les conditions d'introduction avaient été simplifiées, ce qui a permis à la première startup de s'introduire en bourse et de collecter des financements.

## Recadrage des finances locales

# Les collectivités mobilisées pour investir

**Le ministère de l'Intérieur a fixé, pour l'année 2025, un taux minimal de 10 % que les communes et les wilayas devront obligatoirement prélever sur leurs recettes de fonctionnement pour financer leurs dépenses d'équipement et d'investissement.**

■ Inès B.

Un taux de participation distinct au Fonds de solidarité des collectivités locales est également imposé : 5 % pour les wilayas et 2 % pour les communes. Ces nouvelles mesures, publiées dans le Journal officiel n°47, visent à renforcer la capacité des collectivités à financer elles-mêmes leur développement. Le taux minimal légal du prélèvement à opérer par les communes sur leurs recettes de fonctionnement et affecté à la couverture des dépenses d'équipement et d'investissement, est fixé à dix pour cent (10%) pour l'année 2025, selon un arrêté du ministère de l'Intérieur publié dans le n°47 du journal officiel. Sont prises en compte, pour le calcul du prélèvement, les recettes qui concernent le compte 74 soit l'attribution de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, déduction faite de



laide aux personnes âgées (sous-article 7413 ou article 666 pour les communes chefs-lieux de wilayas et de daïras) ; Compte 75 : Impôts indirects, déduction faite des droits de fêtes (article 755 pour les communes chefs-lieux de wilayas et de daïras) et le compte 76 : Impôts directs, déduction faite de la participation au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (article 670) et la contribution des communes pour la promotion des initiatives de la jeunesse et du développement des pratiques sportives (sous-article 6490 ou 6790 pour les communes chefs-lieux de wilayas et de daïras). Par ailleurs, un autre arrêté précise que le taux minimal légal du prélèvement à opérer par les

wilayas sur leurs recettes de fonctionnement et affecté à la couverture des dépenses d'équipement et d'investissement, est fixé à dix pour cent (10%) pour l'année 2025. Sont prises en compte, pour le calcul du prélèvement, les recettes concernant les attributions de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales ; les impôts indirects ; Impôts directs, déduction faite de la participation au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (article 640) et la contribution des wilayas pour la promotion des initiatives de la jeunesse et du développement des pratiques sportives (sous-chapitre 9149 sous-article ou 6490). Dans le même numéro du journal officiel, le

ministère de l'Intérieur publie un arrêté qui concerne le taux de participation des wilayas au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Ce dernier a été fixé à cinq pour cent (5%) pour l'année 2025. Le taux de participation s'applique aux prévisions de recettes fiscales contenues dans la fiche de calcul notifiée par les services des impôts de wilaya. S'agissant du taux de participation des communes au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, il est fixé à deux pour cent (2%) pour l'année 2025. Ce taux de participation s'applique aux prévisions de recettes fiscales directes et indirectes contenues dans la fiche de calcul notifiée par les services des impôts de wilaya.

## Campagne nationale de nettoyage des plages

### « Les algues invasives sans danger », assure la ministre de l'Environnement

Les algues marines invasives observées sur les plages d'Alger ne présentent aucun risque pour la santé ni pour la qualité des eaux de baignade. C'est ce qu'a affirmé mardi la ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, lors d'une visite d'inspection menée sur plusieurs plages de la capitale, dans le cadre d'une vaste campagne nationale de nettoyage et de valorisation des algues. Accompagnée du wali d'Alger, Mme Djilali a entamé sa tournée à la plage « L'Eden » de Bologhine, où un projet pilote de valorisation des algues a été lancé. Cette initiative s'inscrit dans une logique d'économie circulaire, visant à transformer ces végétaux marins en ressources utiles dans divers domaines, tout en ouvrant la voie à des investissements environnementaux innovants. La ministre s'est ensuite rendue à la plage de Sidi Fredj pour superviser une grande opération de nettoyage, menée avec la participation active des institutions locales et d'acteurs environnementaux. Cette mobilisation sur le terrain s'accompagne de campagnes de sensibilisation

destinées à renforcer la conscience écologique des estivants. Mme Djilali a précisé que la présence de ces algues, d'origine asiatique, n'est pas un phénomène nouveau en Méditerranée, où elles sont observées depuis deux décennies. Leur prolifération cette année serait liée à l'élévation notable des températures. Elle a aussi rassuré sur la qualité de l'eau : « Les analyses effectuées chaque semaine dans 14 wilayas côtières, dont 7 fortement touchées, montrent que l'eau reste propre à la baignade ». Soulignant l'ampleur de la mobilisation, elle a indiqué que la campagne bénéficie de l'appui direct de la Présidence de la République, avec des moyens logistiques mis à disposition pour assurer la sécurité des estivants. Une commission intersectorielle est également en place pour coordonner l'opération à l'échelle nationale. Enfin, Mme Djilali a tenu à rappeler que ces algues ne sont ni toxiques ni nuisibles pour la peau ou la santé, et a encouragé leur valorisation, notamment à travers la recherche scientifique. « Il s'agit d'une opportunité environnementale à saisir, pas d'un danger », a-t-elle conclu

## Air Algérie

### relance sa liaison vers Beyrouth à partir du 14 août



La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé mardi dans un communiqué, la reprise de ses vols à destination de la capitale libanaise, Beyrouth, à compter du 14 août 2025, à raison de deux fréquences par semaine. Les vols seront assurés chaque dimanche et jeudi, précise la compagnie, ajoutant que la vente des billets a été lancée ce jour à travers ses agences commerciales, ainsi que via son application mobile et son site internet. Pour toute information complémentaire, Air Algérie a invité ses clients à contacter le centre d'appel de la compagnie au numéro 3302.

VERS UNE INTÉGRATION RÉGIONALE RENFORCÉE

# L'Algérie au cœur du renouveau sidérurgique arabe

À l'occasion d'une rencontre à Alger entre le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le président de l'Union arabe du fer et de l'acier, Ahmed Abdelaziz Ezz, l'accent a été mis sur le rôle stratégique de l'Algérie dans le développement d'une industrie sidérurgique intégrée à l'échelle du monde arabe. Disponibilité des matières premières, complémentarité des capacités de production et ambition commune de souveraineté industrielle, autant de leviers évoqués pour faire de l'Union arabe du fer et de l'acier, dont le siège est à Alger, un moteur de l'action économique arabe unifiée.

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a reçu au siège du ministère, M. Ahmed Abdelaziz Ezz, président du conseil d'administration de l'Union arabe du fer et de l'acier (UAFA), dans le cadre du renforcement de la coopération arabe commune dans le domaine des industries métallurgiques. « La réunion a porté sur les perspectives de développement de l'industrie sidérurgique dans le monde arabe et sur le rôle essentiel qu'elle peut jouer dans la réalisation de l'intégration industrielle arabe, notamment au vu de la disponibilité des matières premières et des capacités de production nationales », indique le ministère de l'industrie dans sa page officielle facebook. Les moyens d'activer le rôle du Secrétariat général de l'Union, dont le siège est situé en Algérie, ont également été abordés, renforçant ainsi la position de l'Algérie en tant que pôle régional dans ce domaine et contribuant à faire progresser l'action arabe commune vers une plus grande intégration industrielle et une plus grande durabilité. L'Union Arabe du Fer et de l'Acier



(UAFA) est une organisation qui promeut la coopération entre les pays arabes dans le domaine de l'industrie sidérurgique. Son siège est à Alger, et elle organise régulièrement des sommets et des réunions pour discuter des défis et des opportunités du secteur. L'UAFA vise à renforcer la coopération et la complémen-

tarité entre les pays arabes dans le secteur du fer et de l'acier. Elle organise des conférences, des sommets (comme le Sommet Arabe de l'Acier) et des réunions du Conseil d'Administration pour discuter des enjeux du secteur et favoriser les échanges. L'UAFA est une organisation non gouvernementale

relevant du Conseil de l'union économique de la Ligue arabe, selon Algérie Presse Service. L'UAFA joue un rôle crucial dans le développement de l'industrie sidérurgique arabe, en facilitant la coopération et en promouvant l'intégration des industries. En 2022, l'Algérie a accueilli une réunion du Conseil

d'Administration de l'UAFA, où l'accent a été mis sur la consolidation de la coopération interarabe et le développement de l'industrie sidérurgique, selon Algérie Presse Service. En 2024, le 17e Sommet Arabe de l'Acier s'est tenu à Doha, au Qatar, avec la participation de IMETAL et d'autres groupes industriels. Les réunions du Sommet de Doha ont abordé des sujets tels que l'impact des changements géopolitiques sur l'industrie sidérurgique arabe et les tendances des prix de l'énergie et des matières premières. La 129e session ordinaire du Conseil d'Administration de l'UAFA s'est également tenue à Doha en parallèle du sommet, selon. La prochaine réunion du Conseil d'Administration et de l'assemblée générale de l'UAFA est prévue pour février 2025 en Mauritanie. La consolidation de la coopération interarabe, le développement de l'industrie sidérurgique dans le monde arabe, et l'échange d'expériences sont des enjeux majeurs pour l'UAFA.

Inès B.

APPROVISIONNEMENT ET RÉGULATION DU MARCHÉ

## Zitouni veut garantir la disponibilité des produits essentiels

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a appelé à renforcer les mécanismes de distribution et à assurer la disponibilité des produits de large consommation, afin de garantir l'approvisionnement du marché national, a indiqué hier un communiqué du ministère. Présidant une réunion, au siège du ministère, consacrée à l'évaluation des mesures prises pour garan-

tir l'approvisionnement du marché, notamment dans les wilayas du Sud, M. Zitouni a souligné « la nécessité de renforcer les mécanismes de distribution et d'assurer la disponibilité des produits essentiels, en multipliant les points de vente de proximité pour atteindre un équilibre régional dans la distribution », a précisé la même source. Mettant en avant l'importance des marchés de gros dans le dispositif

d'approvisionnement, le ministre a appelé à une mobilisation permanente des services de contrôle, notamment durant les périodes de forte demande, afin de veiller au respect des prix et des conditions de stockage et de commercialisation. Il a, par là même, insisté sur la nécessité de prendre les mesures à même de garantir la disponibilité des produits, de protéger les consommateurs et de préserver leur

pouvoir d'achat. Au terme de la réunion, le ministre a rappelé « l'importance des interventions proactives sur le terrain et de la coordination entre les services du ministère et les différents intervenants au niveau des wilayas, selon une vision globale priorisant l'efficacité de l'approvisionnement et la régulation du marché, en vue de garantir une stabilité durable du marché ».

## L'IATA appelle les États à faire de l'aviation une priorité stratégique

L'Association du transport aérien international (IATA) a exhorté les gouvernements africains à donner la priorité à l'aviation comme catalyseur de la croissance économique, de la création d'emplois, de la connectivité et du développement social en améliorant la sécurité, en réduisant le fardeau des coûts et en résolvant le problème des fonds bloqués des compagnies aériennes. « Le secteur de l'aviation en Afrique est un moteur économique vital, contribuant à hauteur de 75 milliards de dollars au PIB et soutenant 8,1 millions d'emplois. Le marché de l'aviation du continent devrait croître de 4,1 % au cours des 20 prochaines années, doublant d'ici 2044. Plus important que la croissance du secteur est l'impact d'une industrie aéronautique prospère sur le développement social et économique. Alors que les gouvernements priorisent la manière de mettre en œuvre leurs programmes avec des ressources limitées, il est essentiel de reconnaître que le soutien à l'aviation sous-tend l'emploi, le commerce et le tourisme », a déclaré Somas Appavou, directeur régional des affaires extérieures de l'IATA pour l'Afrique. L'IATA a défini trois priorités clés pour les gouvernements africains. En premier lieu il y a l'améliorer la sécurité aérienne. La mise en œuvre de normes mondiales est essentielle pour une sécurité de classe mondiale. Si la sécurité en

Afrique s'est améliorée, le taux de sécurité du continent est inférieur à la moyenne mondiale en matière de mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'OACI (SARPS). En moyenne, le taux de mise en œuvre effective des SARPS de l'OACI est de 59,49 % dans 46 des 48 États d'Afrique subsaharienne, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale de 69,16 % et à l'objectif mondial de 75 %. Les États doivent agir pour combler cet écart persistant. En 2024, les sorties de piste ont été les plus fréquentes parmi les 10 accidents signalés en Afrique. L'IATA appelle à un effort renouvelé des équipes de sécurité des pistes de l'OACI dans les aéroports pour améliorer les performances dans ce domaine, notamment en assurant la mise en œuvre effective des normes et pratiques recommandées de l'OACI. L'IATA appelle également les États africains à se conformer à la norme mondiale de l'Annexe 13 de l'OACI pour fournir des rapports d'accidents dans les délais. Sur les 42 accidents survenus en Afrique entre 2018 et 2023, seuls huit ont fait l'objet d'un rapport final. L'audit de sécurité opérationnelle de l'IATA (IOSA) et l'évaluation standard de sécurité de l'IATA (ISSA) sont des outils visant à renforcer les performances des compagnies aériennes en matière de sécurité, à soutenir une surveillance réglementaire efficace et à promouvoir une

approche cohérente et fondée sur les risques en matière de sécurité opérationnelle. Ensuite l'IATA appelle à réduire les impôts et les charges. Les taxes et frais sur les voyages aériens en Afrique sont 15 % plus élevés que la moyenne mondiale. Il est essentiel, selon l'association, que les gouvernements comprennent que la plus grande valeur ajoutée de l'aviation à l'économie est son effet catalyseur. Le transport de voyageurs et de marchandises stimule la création d'emplois. La destruction de la demande par une fiscalité excessive freine le développement économique et social. Il faut aussi, selon l'IATA, l'élimination des fonds bloqués. Les compagnies aériennes ne peuvent opérer sur un marché si elles ne sont pas en mesure de rapatrier les revenus générés, ce qui est garanti par les traités internationaux et les accords bilatéraux. Le milliard de dollars de revenus des compagnies aériennes bloqués par les gouvernements africains (en mai 2025), soit 73 % du total des fonds bloqués à l'échelle mondiale, constitue un obstacle au maintien de la connectivité internationale de l'Afrique. Ces fonds sont répartis entre 26 pays africains.

ENVIRONNEMENT

## Lancement de la campagne nationale de nettoyage

*Ces campagnes s'inscrivent dans les efforts continus des autorités locales pour promouvoir un environnement propre et une sécurité publique renforcée, selon un communiqué publié mardi par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.*

Des campagnes de nettoyage ont été lancées dans plusieurs wilayas sous le slogan « Notre été, convivialité et sécurité », pour promouvoir l'engagement citoyen et un environnement sain durant la saison estivale. Les wilayas du pays ont organisé de vastes campagnes de nettoyage sous le slogan « Notre été, convivialité et sécurité ». Ces campagnes s'inscrivent dans les efforts continus des autorités locales pour promouvoir un environnement propre et une sécurité publique renforcée, selon un communiqué publié mardi par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. « Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie des citoyens et de la préservation de la propreté des quartiers et des espaces publics, les wilayas du pays ont organisé de vastes campagnes de nettoyage, sur recommandations des autorités locales et avec la participation active de différents services techniques, des associations locales ainsi que de certains citoyens bénévoles », souligne le communiqué. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le succès de cette initiative. Les opérations ont concerné notamment l'élimination des points noirs,



l'enlèvement des déchets ménagers et des gravats, le nettoyage des espaces verts et des places publiques, ainsi que la peinture des trottoirs et des murs des établissements publics. Ces campagnes s'inscrivent dans le cadre des efforts constants des autori-

tés locales pour garantir un environnement propre et sécurisé. Le communiqué souligne également l'importance de l'engagement citoyen, appelant l'ensemble de la population à participer activement à la préservation de leur cadre de vie, considérée comme

une responsabilité partagée. Un appel est lancé aux citoyens à s'impliquer dans la préservation de leur environnement, étant une responsabilité collective, considérée comme une responsabilité partagée, note le communiqué du ministère.

BEJAIA

## Hommage à Abdelhafid Ihaddadene, premier ingénieur en génie nucléaire

Un hommage particulier a été rendu, mardi à Toudja (Bejaia), à Abdelhafid Ihaddadene, premier ingénieur en génie nucléaire en Algérie et en Afrique, tombé en martyr il y a 64 ans avec huit autres étudiants dans l'explosion d'un avion que certains attribuent aux services secrets français à l'époque. Lors d'une conférence à l'occasion, le professeur Djamil Aïssani, président du groupe d'études sur l'histoire des mathématiques à Bejaia, a indiqué que le défunt universitaire et journaliste Zahir Ihaddadene, frère du chahid, et Daho Ould Kablia, ancien responsable du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), ont affirmé que l'illustre martyr a payé le prix de son engagement en faveur de la Révolution

nationale, mais aussi de ses promesses pour l'avenir, une fois l'indépendance recouvrée. Le jour de sa mort, le 11 juillet 1961, il tentait de rallier Bamako depuis Prague (ex-Tchécoslovaquie), lorsque l'avion qui le transportait explosa en plein vol. Il s'affairait alors, au-delà de ses activités scientifiques, à étoffer le réseau de collecte d'armes au profit de l'Armée de libération nationale (ALN) dans toute l'Europe de l'Est, et à s'occuper de l'admission des grands blessés de la Guerre de libération nationale. D'ailleurs, quelques jours auparavant, il était en contact avec feu Redha Malek, dirigeant historique du Front de libération nationale (FLN), venu à Prague s'enquérir de leur état, a rapporté le professeur Aïssani lors

de la conférence. Abdelhafid est né en mars 1932 à Toudja. Il a grandi dans la région voisine de Sidi-Aïch, où son père occupait des fonctions de juriste. Il a fait ses études à Taher (Jijel) de 1938 à 1944, puis à Bejaia, et enfin à Sétif, où il a obtenu son baccalauréat avec mention, avant de partir en France, pour rejoindre l'École supérieure des arts et métiers, puis l'Université technique de Prague. En 2024, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui avait rendu hommage à titre posthume en baptisant le Pôle scientifique et technologique de la nouvelle ville de Sidi Abdallah (Alger) de son nom. Dans la ville de Sidi-Aïch, un collège d'enseignement moyen (CEM) porte également son nom.

BLIDA

## Le président du CNDH rencontre les représentants de la société civile

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, a tenu, mardi à Blida, une rencontre avec des représentants de la société civile pour discuter de leurs différentes préoccupations. M. Zaalani a expliqué à cette occasion que "près de 90 % des correspondances du Conseil national des droits de l'Homme, concernant les préoccupations des citoyens, reçoivent une réponse de la part des institutions et des administrations publiques, soit pour

résoudre leurs problèmes, soit pour les orienter vers les services compétents". Il a souligné que le Conseil œuvrait dans le cadre d'une "vision intégrée visant à renforcer le système des droits de l'homme, à promouvoir un environnement durable garantissant ces droits et à instaurer la justice sociale". Il a souligné que l'un des objectifs les plus importants du CNDH était de "diffuser une culture des droits de l'homme dans toutes les wilayas du pays". Il a ajouté à ce propos qu'"une

série de visites dans différentes wilayas est prévue pour présenter le mandat du Conseil et diffuser une culture des droits de l'homme, en particulier dans les zones reculées". Cette réunion a également permis aux représentants de la société civile et des associations actives dans divers domaines d'exprimer leurs préoccupations, principalement axées sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens et sur les activités des associations.

SKIKDA

## Opération de nettoyage de la plage Paradis des algues marines

La plage Paradis dans la commune de Skikda a connu samedi dernier une vaste opération d'enlèvement des algues marines dans le cadre d'une campagne nationale lancée par le ministère de l'Environnement de la Qualité de la vie qui s'étalera jusqu'au 16 août prochain à travers 14 wilayas côtières. La cheffe du bureau de sensibilisation et de communication à la direction locale de l'environnement, Manal Silini, a souligné qu'il n'existe pas de grandes quantités d'algues marines au niveau des plages de la wilaya mais l'initiative a été une opportunité pour débarrasser cette plage des divers déchets. L'opération a été organisée en coordination avec plusieurs organismes dont l'APC de Skikda, les entreprises d'hygiène et des directions exécutives afin d'enlever les algues marines et les déchets qui gênent les baignades et les activités récréatives sur plage et nuisent à l'apparence des plages, a indiqué Mme Silini. Les moyens techniques nécessaires et des équipes spécialisées ont été mobilisés pour enlever les quantités d'algues et de déchets collectés à la plage Paradis et les transférer vers le centre d'enfouissement technique (CET), selon la même source. Les actions de nettoyage ont été accompagnées d'activités de sensibilisation des estivants à la préservation des espaces côtiers et aux gestes positifs amis de l'environnement afin de sauvegarder la biodiversité du littoral de la wilaya.

WILAYAS DU SUD ET WILAYAS CÔTIÈRES

## Persistance de la chaleur

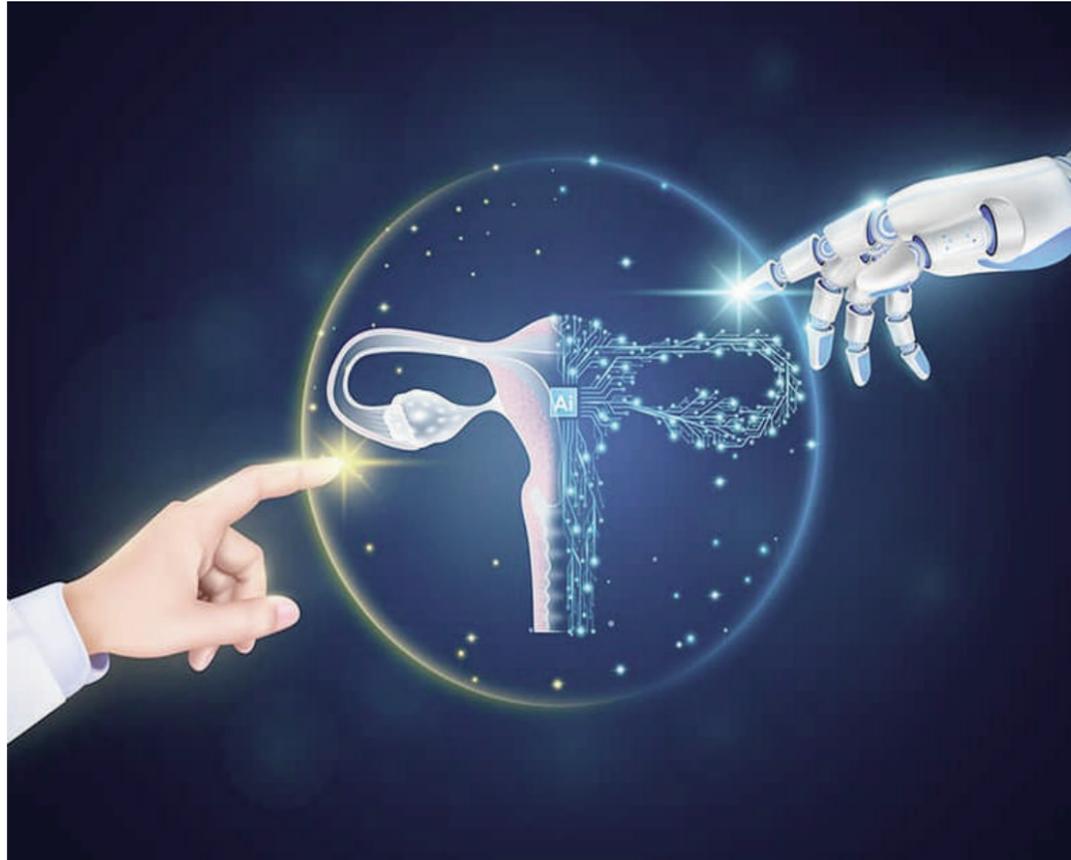
La vague de chaleur et les orages qui touchent plusieurs wilayas du sud du pays persisteront jusqu'à jeudi, alors que des villes côtières enregistrent de hautes vagues, a indiqué mercredi, l'Office national de Météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Selon le BMS, des températures caniculaires continueront de toucher les wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar et Tindouf, alors que des vents forts, avec orages, souffleront sur les wilayas de Tipaza, Chlef, Mostaganem, Alger, Oran, Bejaia et Jijel. Le BMS alerte aussi sur les hautes vagues sur plusieurs villes côtières, notamment Arzew et Ténès, Azeffoun, Béni Saf, Dellys, El Kala, Annaba, Skikda, Ghazaouet et Bouharoun. Pour la journée de jeudi, la vague de chaleur persistera dans les wilayas de Tindouf, Adrar, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, alors que des orages sont prévus sur les wilayas d'In Guezam, Tébessa, Khenchela, Batna, M'Sila, Djelfa, Tamarasset et Laghouat.

GYNÉCOLOGIE

# L'aide de l'IA contre l'infertilité

**La science de la reproduction n'échappe pas à l'effervescence autour de l'intelligence artificielle. De plus en plus d'innovations technologiques voient le jour pour aider les couples qui n'arrivent pas à avoir des enfants. Environ une personne sur six dans le monde souffre d'infertilité.**

L'intelligence artificielle peut-elle nous aider à affronter l'infertilité, l'un des défis majeurs de l'avenir ? C'est ce que promettent les experts qui ont mis en place un algorithme capable d'identifier un embryon viable ou de prédire une date d'ovulation, une machine à ultrasons automatisée... En effet, la science de la reproduction n'échappe pas à l'effervescence autour de l'intelligence artificielle. L'objectif est de trouver des solutions à l'infertilité. Selon l'organisation mondiale de la santé (OMS), une personne sur six est concernée à un moment de sa vie par l'infertilité dans le monde, une statistique en voie d'aggravation. Les avancées de la science de la fertilité ont été présentées au congrès de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie (ESHRE), société savante européenne de référence sur la médecine de la reproduction tenu début juillet 2025, à Paris, rapportent les agences de presse. Des start-up de biotechnologies avancent leur solution IA. Nourri de données de patientes, l'algorith-



me développé chez Fertil AI promet d'accompagner patients et soignants à chaque stade de l'éprouvant parcours. Il prédit le jour optimal pour déclencher une ovulation par injection, en intégrant les impératifs logistiques d'une clinique qui n'opère pas le week-end. Il croise également les informations à sa disposition pour

projeter des statistiques personnalisées sur les chances d'un couple de concevoir, et en combien de temps. Objectif : les aider à anticiper leur parcours, et éviter, parfois, les faux espoirs. Autre solution venue d'Espagne, l'un des pionniers de la procréation médicalement assistée (PMA). Nourri de milliers d'images d'ovocytes et

d'embryons, l'outil prédirait, score à l'appui, avec une exactitude proche de celle des experts, la qualité de l'ovocyte et ses chances d'être converti en un embryon viable. Les progrès se font particulièrement sentir du côté de l'imagerie. Selon ses concepteurs, à la clinique Cegyr en Argentine, une machine à ultrasons détecte,

mieux que l'œil humain, les follicules susceptibles d'être matures. Une autre technologie a repéré, pour la première fois, plusieurs spermatozoïdes isolés dans le sperme d'un homme infertile, et lui a permis de concevoir un enfant après 18 ans d'échecs. Autre, un modèle de langage australien il y a Charli, censé répliquer la douceur et la fiabilité d'une infirmière spécialisée dans ses interactions avec les patientes, pour répondre à leurs inquiétudes et leur conseiller les dates optimales pour concevoir un enfant. Le gain principal que promet l'IA, à ce jour, c'est l'efficacité. Synthétiser les tentaculaires dossiers de patients, standardiser les pratiques pour éviter les erreurs humaines, faire gagner du temps à des praticiens débordés. Jusqu'à l'automatisation totale, de A à Z, d'un processus de FIV, où l'un après l'autre, à l'écran, les robots se succèdent pour opérer. Une expertise robotisée susceptible, par exemple, de pallier le manque de médecins qualifiés dans les déserts médicaux. Pour l'instant, le domaine est trop frais pour évaluer les bénéfices ou les risques scientifiques. Comme dans d'autres domaines, l'effervescence autour de l'IA présente le risque de déboucher sur un Far West. Mais selon les experts, une chose est sûre, l'IA devrait être traitée comme un support, pas comme une entité qui prend des décisions autonomes.

A.B

## SANTÉ : Les bienfaits de la tomate

La tomate regorge de bienfaits pour la peau, le cœur et la santé en général, selon les experts. Riche en lycopène et en vitamines, c'est un allié incontournable. La tomate, avec ses formes variées et ses saveurs qui oscillent entre sucré et acidulé, s'impose naturellement comme la star de l'été. De juin à septembre, elle se glisse dans les assiettes sous toutes ses déclinaisons, qu'elle soit ronde, cerise ou allongée. Ce fruit-légume, le plus consommé en France, se prête à toutes les envies : crue, cuite, en sauce ou même en dessert. En plus d'être un délice pour les papilles, elle regorge de bienfaits pour la santé. Pourquoi s'en priver ? La tomate pourrait bien jouer un rôle clé dans la prévention de certains cancers, notamment celui de la prostate. En 2014, une méta-analyse publiée dans Scientific Reports a mis en lumière le potentiel protecteur du lycopène, un puissant antioxydant abondant dans ce fruit. Les résultats étaient éloquentes : consommer régulièrement des tomates semble diminuer significativement le risque de développer ce type de cancer. Une autre étude, parue la même année dans Cancer Epidemiology, renforce cette conclusion en suggérant qu'un régime incluant 1,5 kg de tomates par semaine, soit environ dix portions de 150 g, pourrait réduire les risques de cancer de la prostate. Mais les bienfaits de la tomate ne s'arrêtent pas là. Ce fruit pourrait également protéger le cœur. Une étude japonaise, publiée dans Food Science & Nutrition, a révélé que boire régulièrement du jus de tomate non salé pouvait abaisser la tension artérielle et réduire le taux de cholestérol. Ces effets bénéfiques sont probablement dus à la combinaison du lycopène et du potassium, un duo gagnant pour la santé cardiovasculaire. Avec à peine 16 calories pour 100 grammes,

la tomate se distingue comme une option ultra-légère pour les personnes qui veillent à leur ligne. En outre, sa teneur impressionnante de 95 % d'eau la rend idéale pour rester hydraté tout en aidant à drainer votre corps.

Avec ses 14,3 mg de vitamine C pour 100 g, et jusqu'à 20 mg si elle est bien mûre, la tomate est un véritable trésor de vitalité. En dégustant 4 à 5 tomates par jour, vous comblez aisément vos besoins quotidiens en vitamine C : 110 mg pour les adultes et adolescents, et 60 à 100 mg pour les enfants.

### UN ALLIÉ BEAUTÉ

Comme la carotte, la tomate regorge de bêta-carotène, cet allié précieux qui confère à la peau un effet bonne mine. Mais son véritable trésor réside dans le lycopène, un puissant antioxydant. Une étude allemande de 2005, publiée dans Photochemical & Photobiological Sciences, a démontré que consommer des aliments riches en lycopène, dont la tomate, peut davantage protéger la peau contre les UV en réduisant les rougeurs causées par le soleil. La tomate n'est donc pas seulement un plaisir gustatif, mais aussi une alliée discrète et efficace pour préserver la jeunesse de votre peau. C'est en la cuisant que la tomate dévoile tout son potentiel. Contrairement à la plupart des nutriments qui déclinent sous l'effet de la chaleur, le lycopène se libère et devient plus accessible pour l'organisme. À l'état brut, il reste emprisonné dans les cellules de la tomate, protégées par des parois végétales tenaces, rendant son assimilation plus difficile.

Avec seulement 30 minutes de cuisson, ce trésor caché se tient prêt à être absorbé par votre corps. La tomate cuite conserve aussi intactes ses fibres, ses minéraux essentiels comme le potassium et ses vitamines A et C.

## SCIENCES

### Quel impact de l'équation Mère - Génétique sur le sexe du bébé ?

Selon une équipe américaine, il n'y a pas que le père (et son spermatozoïde) qui détermine le sexe du bébé à naître : il faut aussi compter sur la mère dans l'équation. Son âge et sa génétique la rendraient plus susceptible de n'avoir que des filles ou des garçons. "J'ai des amis et des membres de ma famille qui ont seulement des filles ou des garçons dans leur famille", raconte Siwen Wang au magazine britannique New Scientist. "Cela soulève la question de savoir si c'est du pur hasard ou s'il y a un mécanisme biologique qui expliquerait tout ça", poursuit-elle. Bien décidée à y répondre, la chercheuse et ses collègues de l'université Harvard ont analysé les données de plus de 58 000 mères américaines qui avaient été collectées à l'occasion de travaux sur la contraception et la santé maternelle. Ils ont étudié le sexe des enfants nés entre 1956 et 2015 et se sont rendu compte que, dans les familles avec trois fils, la probabilité que le prochain enfant

soit aussi un garçon était de 61 %, et que, dans les familles de trois filles, la probabilité que l'enfant suivant soit encore une fille était de 58 %. Ils ont ensuite tenté de déterminer ce qui pourrait expliquer pourquoi certaines femmes ne mettent au monde que des filles quand d'autres n'ont que des garçons. Ils ont découvert que l'âge de la femme au moment de la conception de son premier enfant ainsi que ses gènes y sont pour quelque chose. D'après leurs résultats, parus dans la revue Science Advances, "les femmes âgées de 29 ans ou plus quand elles accouchent de leur premier enfant ont 13 % de chances en plus d'avoir seulement des garçons ou seulement des filles par rapport aux femmes de moins de 23 ans", résume Nature. La revue britannique explique que l'évolution du pH vaginal liée à l'âge des femmes pourrait être en cause, par exemple en favorisant les spermatozoïdes porteurs du chromosome X ou ceux porteurs du

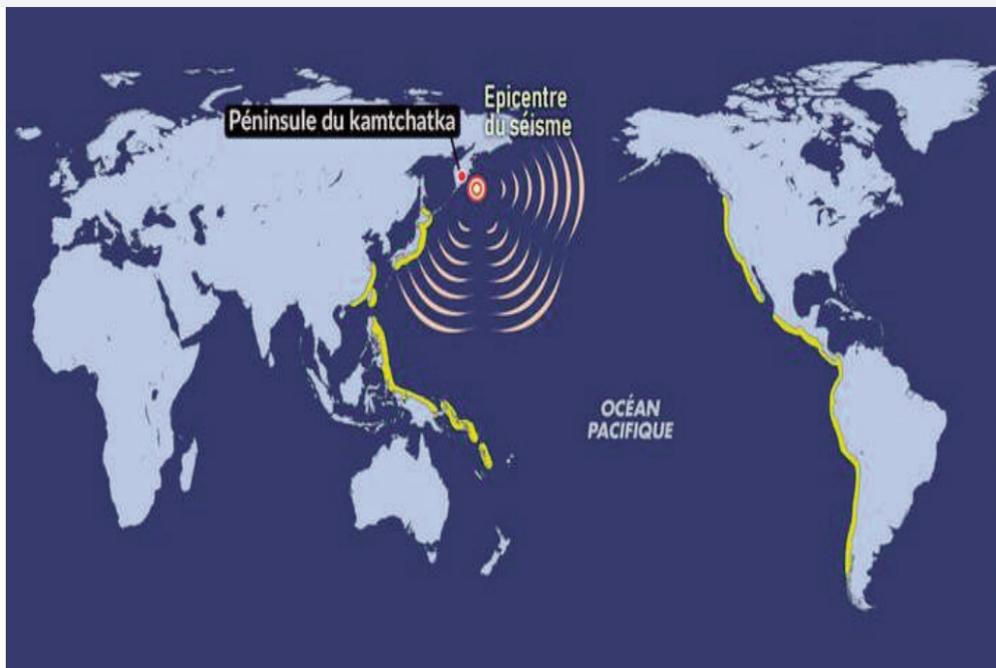
chromosome Y lors de la fécondation. D'après Siwen Wang, citée par New Scientist, "au cours du vieillissement, le raccourcissement de la première phase du cycle menstruel peut favoriser la naissance de garçons, et dans le même temps, la diminution du pH vaginal peut favoriser la survie des spermatozoïdes porteurs d'un chromosome X, ce qui augmente les chances d'avoir une fille". Outre l'âge, les chercheurs ont découvert grâce une analyse génomique l'importance de deux gènes. "Les femmes qui n'ont que des filles ont tendance à posséder une forme spécifique du gène NSUN6 sur le chromosome 10, tandis que les femmes avec seulement des fils ont tendance à avoir des variants spécifiques du gène TSHZ1 sur le chromosome 18", précise Science. Des résultats inédits et surprenants qui doivent toutefois être pris avec des pincettes et qu'il faudra confirmer avec une cohorte plus grande et géographiquement plus variée.

APRÈS UN SÉISME MAJEUR AU LARGE DE LA RUSSIE

# Alertes au tsunami dans tout le Pacifique

Le Pérou et le Mexique ont déclaré l'alerte au tsunami sur leur littoral, de même que l'Equateur et le Japon. Des tsunamis d'un à trois mètres sont également possibles au Chili, au Costa Rica, en Polynésie française et d'autres archipels.

Un séisme de magnitude 8,8, le plus puissant dans la région en près de 73 ans, a frappé mardi au large de la péninsule russe du Kamtchatka, provoquant des tsunamis en Russie et au Japon et déclenchant des alertes dans presque tous les pays riverains du Pacifique. Dans le port de Severo-Kourilsk, dans le nord de l'archipel russe des Kouriles, plusieurs tsunamis successifs ont submergé les rues, et une partie des 2.000 habitants ont été évacués, selon le ministère des Situations d'urgence. L'état d'urgence a été décrété dans le district. « La quatrième vague de tsunami est en train de déferler. La vague est très grosse, tout est inondé, la côte entière est inondée », a témoigné un habitant dans une vidéo publiée par le média russe Izvestia. « L'eau s'est retirée une fois encore, et elle va revenir maintenant. Le port et les usines de la côte sont complètement détruits ». Selon le maire de la ville cité par l'agence d'Etat russe Tass, un des tsunamis a entraîné vers le large des navires au mouillage après avoir arraché leurs ancres. Nous avons tous couru en sous-vêtements avec les enfants. Heureusement nous avons préparé une valise », a raconté à la chaîne publique Zvezda une habitante du Kamtchatka, une des zones sismiques les plus actives de la planète, au point de rencontre entre les plaques tectoniques du Pacifique et Nord-Américaine. « C'est la première fois que je vis un tremblement de terre aussi puissant depuis que je suis adulte », a-t-elle poursuivi. « J'ai fondu en larmes. C'était très effrayant ». Selon l'institut géophysique américain (USGS), le séisme de magnitude 8,8 sur l'échelle du moment est survenu vers 23H24 GMT mardi à 20,7 km de profondeur, à 126



km au large de Petropavlovsk-Kamtchatsky, capitale de cette région de l'Extrême-Orient russe. Cette magnitude est la plus forte enregistrée au Kamtchatka depuis le 5 novembre 1952, quand un séisme de magnitude 9 survenu pratiquement au même endroit avait déclenché des tsunamis dévastateurs dans tout l'océan Pacifique. Au Japon, des images en direct à la télévision ont montré des personnes évacuant en voiture ou à pied vers des zones plus élevées, notamment dans l'île septentrionale de Hokkaido, où un premier tsunami haut de 30 cm a été observé. La chaîne publique NHK a diffusé une couverture spéciale, avec un présentateur demandant aux habitants de fuir les côtes : « Évacuez immédiatement pour sauver vos vies ». Les employés de la centrale nucléaire de Fukushima (nord), détruite par un puissant séisme et un tsunami en mars 2011, ont été évacués, a indiqué son opérateur. « Des tsunamis frapperont à répétition. Ne vous

aventurez pas en mer et ne vous approchez pas des côtes tant que l'alerte n'est pas levée », a averti l'Agence météorologique japonaise (JMA), qui a prévu des vagues de trois mètres. « Les habitants des régions où des alertes ont été émises doivent immédiatement évacuer vers des endroits sûrs, zones surélevées ou bâtiments d'évacuation », a insisté le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshimasa Hayashi. L'alerte japonaise porte sur toute la côte nord et est de l'archipel, jusqu'au sud d'Osaka, ainsi que sur les petites îles périphériques. Au-delà, ainsi que dans les baies de Tokyo et d'Osaka, le tsunami pourrait atteindre un mètre. La Chine a émis une alerte au tsunami pour plusieurs zones de sa côte. Les Philippines ont elles aussi exhorté les habitants de la côte est à se déplacer vers l'intérieur des terres, et ont conseillé aux pêcheurs déjà en mer de rester au large en eaux profondes. Même message dans l'archipel américain d'Hawaï, menacé

par des vagues de trois mètres ou plus. « Les gens ne doivent pas, et je le répète encore une fois, ne doivent pas, comme nous l'avons vu par le passé, rester près du littoral ou risquer leur vie juste pour voir à quoi ressemble un tsunami », a lancé le gouverneur de l'Etat, Josh Green.

« Ce n'est pas une vague ordinaire. Si vous êtes frappé par un tsunami, il vous tuera », a-t-il averti. Sur l'autre rive du Pacifique, le Pérou et le Mexique ont déclaré l'alerte au tsunami sur leur littoral, de même que l'Equateur qui a fait évacuer les plages et les ports de l'archipel des Galapagos. Des tsunamis d'un à trois mètres sont également possibles au Chili, au Costa Rica, en Polynésie française et d'autres archipels. Les Etats-Unis ont émis une série d'alertes de différents niveaux le long de la côte ouest nord-américaine de l'Alaska jusqu'à toute la côte californienne. Des alertes au tsunami ont été diffusées sur les téléphones portables en Californie.

CHINE

## Inondations meurtrières à Pékin

La persistance des pluies diluviennes et des inondations a provoqué la mort d'au moins 38 personnes dans le nord du pays, selon un bilan des autorités, mardi. Avec le réchauffement climatique, les précipitations extrêmes s'intensifient. Des voitures empiéçées après avoir été emportées par le flot d'une rivière, des arbres arrachés bloquant les rues, des ponts partiellement effondrés et des maisons dont le sol est couvert d'une épaisse boue. Des pluies diluviennes ont provoqué la mort d'au moins 38 personnes dans la région qui entoure Pékin, selon un bilan fourni, mardi 29 juillet, par les autorités. Plus de 80 000 personnes ont été déplacées pour échapper à la montée des eaux, tandis que 130 villages se sont retrouvés sans électricité ni moyens de communication. Les fortes pluies ont débuté le 23 juillet et se sont intensifiées jusqu'à lundi soir. Le district de Miyun, qui dépend administrativement de la capitale, mais est situé à environ 80 kilomètres de la zone urbaine, a enregistré 54 centimètres de cumul de précipitations entre les 24 et 28 juillet, alors que la moyenne pour l'ensemble de l'année est de 60 centimètres dans cette région. Les médias d'Etat ont qualifié ces pluies d'« extrêmement destructrices ». Vingt-huit personnes sont mortes dans ce district, connu des touristes pour sa partie traversée par la Grande Muraille, et deux autres personnes dans une zone rurale au nord-ouest de Pékin. Huit personnes sont par ailleurs mortes dans un glissement de terrain dans la province voisine du Hebei, et quatre autres sont portées disparues. Le président, Xi Jinping, avait appelé lundi à « faire tout le possible pour localiser et sauver ceux qui sont portés disparus ou bloqués ».

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Face à la violence, la MONUSCO intensifie ses patrouilles



Le président ivoirien Alassane Ouattara, a annoncé mardi sa candidature à la présidentielle d'octobre, pour briguer un quatrième mandat à la tête du pays. « Après mûre réflexion et en toute conscience, je vous annonce aujourd'hui que j'ai décidé d'être candidat à l'élection présidentielle du 25 octobre 2025 », a annoncé le président Ouattara (83 ans), dans une déclaration diffusée sur les réseaux sociaux. « Ce nouveau mandat sera celui de la transmission générationnelle avec l'équipe que je mettrai en place. Nous pourrions consolider les acquis et nous continuerons à améliorer le quotidien de nos compatriotes, notamment les plus vulnérables », a-t-il poursuivi. Élu pour la première fois en 2011, Ouattara a été réélu en 2015 avec 83%, puis en 2020 avec plus de 94 % des voix.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## Face à la violence, la MONUSCO intensifie ses patrouilles

La Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) a renforcé sa présence sécuritaire en Ituri après l'attaque meurtrière d'un groupe armé contre des civils dans cette province de l'est du pays, dans laquelle plus de 40 civils ont été tués. Des patrouilles supplémentaires sont désormais déployées autour de la localité qui se trouve à environ 60 kilomètres de la capitale provinciale de l'Ituri, Bunia, « afin de protéger les civils », a indiqué la MONUSCO dans un communiqué publié depuis Kinshasa. Selon les autorités locales, l'attaque a été menée dans la nuit de dimanche à lundi, par des éléments des Forces démocratiques alliées (ADF), faisant au moins 43 morts, dont 19 femmes, et neuf

enfants. La majorité des victimes auraient été tuées à l'arme blanche dans un lieu de culte. Plusieurs personnes ont été enlevées et des habitations ainsi que des commerces ont été incendiés. La Mission onusienne a « fermement condamné ces actes de violence inqualifiables », qui « constituent de graves violations du droit international humanitaire et atteintes aux droits de l'Homme ». En appui aux autorités locales, la Mission a immédiatement organisé des opérations d'urgence : prise en charge des blessés, inhumation des victimes, et augmentation des patrouilles de sécurité. Cette flambée de violence survient dans un contexte déjà marqué par une crise humanitaire aiguë en Ituri, a signalé la MONUSCO, qui exprime sa « profonde

indignation ». « Ces attaques ciblées contre des civils sans défense, notamment dans des lieux de culte, sont non seulement révoltantes mais aussi contraires à toutes les normes en matière de droit de l'homme et de droit international humanitaire », a déclaré la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU, chargée de la Protection et des opérations, et Cheffe par intérim de la MONUSCO, Vivian van de Perre. La Mission appelle les autorités congolaises à diligenter une enquête pour identifier les responsables de cette tuerie et les traduire en justice, affirmant son engagement à continuer de travailler « sans relâche » aux côtés des autorités congolaises et des communautés locales, « conformément à son mandat ».

Jeux scolaires Africains -Algérie 2025-

## L'Algérie décroche la médaille d'or en Badminton

L'équipe nationale algérienne de badminton a décroché, mardi à Sétif, la médaille d'or par équipes de la compétition organisée à la salle Mokhtar-Arabi d'Ain Arnat dans le cadre des 1ers Jeux scolaires Africains (26 juillet -5 août) qui se déroulent à Annaba, Constantine, Skikda et Sétif. L'entraîneur des badistes U19 algériens, Amar Noubchi, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il était «d'autant plus satisfait de ce sacre que ses poulains avaient en face des équipes parmi les plus performantes du continent, à l'image de l'Égypte, de l'Ouganda et du Nigeria». Le même technicien a affirmé que ses athlètes étaient «déterminés à remporter d'autres médailles en individuel».

USM El Harrach

## Amiri et Redouani engagés

Le gardien de but du MSP Batna Billel Amiri et le défenseur Chamseddine Redouani, sociétaire de la réserve du CR Belouizdad, se sont engagés avec l'USM El-Harrach, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 2 amateur de football, mardi dans un communiqué. Le club banlieusard est passé à la vitesse supérieure en matière de recrutement, pour monter une équipe capable de jouer l'accession la saison prochaine, sous la conduite du nouvel entraîneur, Azzedine Aït Djoudi. Outre ces deux éléments, l'USMH a assuré auparavant l'arrivée de plusieurs joueurs tels que Abdelkrim Zouari (ex-RC Kouba), le meneur de jeu Mohamed Tayeb, (JS Saoura), et le défenseur axial Nabil Saâdou (USM Khenchela). Pour préserver l'ossature, la direction du club a prolongé certains cadors, à l'image du gardien de but Faouzi Chaouchi et le milieu offensif Billel Bensaha. L'USMH a raté l'accession en Ligue 1 Mobilis, bouclant la saison 2024-2025 (Gr. Centre-Est) à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire.



«Fennecs»

# Bennacer en quête de relance

Il semble que les choses évoluent pour certains joueurs de la sélection nationale qui se rapprochent d'une signature dans des clubs qui leur permettront de relancer leurs carrières respectives, après des périodes quelque peu difficiles.

■ Marouane A.

C'est le cas, par exemple, du milieu de terrain des Verts, Smail Bennacer, qui a dû changer d'agent en rejoignant l'agence KDS, spécialisée dans la gestion de carrières de joueurs évoluant dans les grands championnats. Ce mouvement pourrait accélérer les discussions avec de nouveaux clubs, alors que plusieurs écuries surveillent son dossier. Si la piste saoudienne demeure la seule offre ferme à ce jour, rien n'indique que Bennacer ait tranché quant à son avenir. Reste à voir si les prochaines semaines lui offriront une opportunité plus en adéquation avec ses ambitions sportives, ou si l'Arabie saoudite deviendra la voie la plus concrète. Il faut savoir que Bennacer s'entraîne en marge du groupe au Milan AC après avoir été écarté par le coach Allegri, alors que l'OM avec lequel il avait joué sous forme de prêt a refusé de lever l'option de rachat de son contrat.

### La Gantoise insiste pour Kadri

De son côté, et après une saison pleine sous les couleurs du KV Courtrai, Abdelkhar Kadri pourrait bien changer d'air cet été. Relégué en deuxième division avec son club, le milieu offensif international algérien attire logiquement les convoitises, et c'est La Gantoise qui semble la plus déter-

minée à s'attacher ses services. Ainsi, le club gantois est revenu à la charge ces derniers jours pour tenter de boucler le transfert. Une première offre, estimée à 500 000 €, avait été refusée en début d'été par Courtrai, qui souhaite obtenir une somme plus conséquente pour son joueur clé.

Agé de 25 ans et formé à l'Académie du Paradou AC, Kadri s'est imposé comme l'un des meilleurs créateurs de Pro League depuis son arrivée en Flandre-Occidentale en 2021. La saison dernière, il a disputé 31 matchs toutes compétitions confondues, inscrivant 6 buts et délivrant 9 passes décisives. Des statistiques qui confirment son rôle central dans l'animation offensive de Courtrai, malgré la descente du club. Pour Kadri, un départ vers La Gantoise représenterait une progression logique. Le club, habitué aux places européennes et aux ambitions élevées, lui offrirait un cadre plus compétitif pour continuer à progresser et espérer attirer l'attention du sélectionneur national.

Si les discussions sont toujours en cours, les dirigeants gantois semblent confiants quant à la possibilité de trouver un terrain d'entente. Pour Courtrai, en difficulté financière après sa relégation, un transfert

pourrait aussi représenter une rentrée d'argent bienvenue.

### Zerrouki retournera à Twente FC

Le milieu international algérien de Feyenoord Rotterdam, Ramiz Zerrouki, pour sa part, devrait retourner chez son ancien club FC Twente, en prêt pour la saison 2025-2026. Zerrouki (27 ans) avait rejoint le club de Rotterdam en 2023, après sept années sous les couleurs de Twente, d'abord en tant que junior, avant d'intégrer l'équipe première en 2020, a indiqué le média ESPN.NL, mardi sur son compte sur les réseaux sociaux. Il devrait officialiser son retour dans les prochaines heures, à titre de prêt, sans option d'achat. Il est encore sous contrat avec Feyenoord jusqu'en 2027. Sous les couleurs de Feyenoord, Zerrouki a disputé 65 matchs, toutes compétitions confondues, pour un bilan de deux buts et deux passes décisives.



CHAN 2025

## L'EN et la Mauritanie se neutralisent en amical

La sélection nationale A de football, composée de joueurs locaux, a fait match nul devant son homologue mauritanienne (2-2) mardi, en match amical préparatoire disputé à huis clos, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du Championnat d'Afrique des Nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévu du 2 au 30

août au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Les deux buts des «Verts» ont été marqués par Messala Merbah (21e) et Abderrahmane Meziane (91e+1), alors que les deux réalisations mauritaniennes ont été l'œuvre d'Ahmed Ahmed et Sidi Touda. Les coéquipiers d'Achraf Abada disputeront un second test amical face à la JS Saoura, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, au même stade à 18h00, avant de s'envoler vendredi pour la capitale ougandaise, Kampala, pour prendre part au 8e édition du CHAN. Versée dans le groupe C, l'Algérie débutera la compétition le lundi 4 août face à l'Ouganda au stade Mandela National de Kampala (18h00, heure algérienne), avant de croiser l'Afrique du Sud le vendredi 8 août (15h). Les Verts affronteront ensuite la Guinée le 15 août (15h), puis

concluront la phase de groupes face au Niger le lundi 18 août au stade Nyayo de Nairobi (18h). Lors de la précédente édition du CHAN, disputée en 2023 en Algérie, l'équipe nationale avait atteint la finale, avant de s'incliner face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de



MC Alger

## Première séance de Labreg

Le préparateur physique Slim Labreg a officiellement intégré le staff technique du MC Alger et a dirigé sa première séance d'entraînement lundi à Ain Drahem, à l'occasion du premier stage de préparation du champion d'Algérie

en titre, ayant débuté la veille dans cette ville frontalière de Tunisie. Agé de 40 ans et possédant plusieurs diplômes dans le domaine, Labreg a déjà travaillé dans une bonne douzaine de clubs, aussi bien dans son pays d'origine qu'à l'étranger. En effet, outre le Stade Tunisien et Hammam Sousse, il a travaillé pendant près de 12 ans dans les pays du golfe, où il a travaillé essentiellement en Arabie saoudite, notamment, au FC Al-Ahli. «J'ai déjà travaillé dans plusieurs grands clubs et je considère le Mouloudia comme l'un d'entre eux, car lui aussi est un géant d'Afrique. En plus, mes compatriotes, notamment Khaled Benyahia, m'ont en dit le plus grand bien et c'est un honneur pour moi de rejoindre son staff» a-t-il déclaré dans un bref entretien accordé au site officiel du club. Interrogé sur l'effectif du Mouloudia, Labreg a répondu qu'il était

encore tôt pour se prononcer à ce propos, car la préparation n'est qu'à son début. «Le travail proprement dit n'a pas encore commencé. Pour un début, nous effectuons différents tests, pour évaluer l'état physique des joueurs» a-t-il détaillé. Labreg a insisté cependant sur le fait qu'il «espère faire une bonne préparation, et réussir une grande saison, pour gagner des titres». Il a tenu à remercier au passage le staff technique et les membres du staff médical pour l'avoir bien accueilli et facilité son intégration. Pour rappel, Le Doyen avait commencé par nommer le Sud-africain, Rhulani Mokwena, en tant que nouvel entraîneur en chef de l'équipe senior, en remplacement du Tunisien Khaled Benyahia, dont le contrat n'a pas été renouvelé pour la nouvelle saison 2025-2026. Le MC Alger dispute quatre matchs amicaux lors de son stage de prépa-

ration en Tunisie. Il commence par affronter l'équipe locale de l'Olympique Beja (Ligue 1 tunisienne), le mercredi 30 juillet courant. Par la suite, il croisera le fer avec le demi-finaliste de la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine (CAF), le CS Constantine. Un duel 100% algérien, prévu le 2 août. Les coéquipiers du capitaine, Ayoub Abdellaoui, joueront deux autres rencontres amicales, respectivement contre la formation qatarie d'Al Khor (première division) le lundi 4 août, et le club tunisien Hammam Lif, le jeudi 7 août. En prévision de la nouvelle saison, le MCA avait repris les entraînements le 19 juillet courant, et il se trouve en Tunisie depuis dimanche, pour un premier stage bloqué de 15 jours.

FC BARCELONE

# Ronald Araujo pose un ultimatum au Barça

**L'avenir de Ronald Araujo au FC Barcelone est plus incertain que jamais. Déclassé dans la hiérarchie des défenseurs centraux, l'international uruguayen n'entend pas vivre une nouvelle saison sur le banc. Alors que la concurrence interne s'intensifie et que les signes d'une réforme persistante s'accumulent, le joueur a tranché : il réclame des garanties sportives immédiates, ou il fera ses valises.**

Une pression à laquelle les dirigeants catalans vont devoir répondre sans tarder. Ronald Araujo n'est plus le pilier défensif qu'il incarnait au Barça il y a encore un an. La saison écoulée a marqué un tournant difficile pour le défenseur uruguayen, rétrogradé derrière la paire Pau Cubarsi - Iñigo Martinez. Avec seulement 25 apparitions toutes compétitions confondues, pour 2 buts et 2 passes décisives, Ronald Araujo a vu son temps de jeu



chuter drastiquement. Et lorsque Hansi Flick a fait appel à lui, comme lors de la désastreuse demi-finale retour contre l'Inter, le défenseur n'a pas rassuré.

La situation ne s'est guère améliorée depuis. Même en sélection, Ronald Araujo montre des signes d'essoufflement. Considéré naguère comme l'un des meilleurs à son poste, le joueur de 26 ans peine à retrouver son niveau. Le Barça, qui espérait profiter de sa clause libératoire de 60 M€ durant la première quinzaine de juillet, n'a reçu

aucune offre concrète, rapporte Foot Mercato en s'appuyant sur les informations de La Vanguardia.

## UN REMPLAÇANT ATTENDU SI ARAUJO S'EN VA

Selon La Vanguardia, Ronald Araujo a donc décidé de poser un ultimatum au FC Barcelone. Si le joueur n'est pas titularisé lors des trois premières journées de championnat, il réclamera un départ avant la clôture du mercato. Cette volonté marquée de quitter la Catalogne en cas de statu quo constitue une

nouveauté, dans un club qui préférerait jusqu'ici vendre Andreas Christensen. Du côté du Barça, cette prise de position n'est pas vue d'un mauvais œil. Si Ronald Araujo choisit de partir, les dirigeants ne s'y opposeront pas, à condition bien sûr de trouver un remplaçant fiable. Ce départ forcerait le club à s'activer dans les dernières heures du mercato estival, un timing toujours risqué dans une telle opération.

Reste à savoir si Ronald Araujo obtiendra les minutes qu'il juge mériter. Dans le cas contraire, son départ pourrait bel et bien chambouler l'arrière-garde barcelonaise. Les trois premiers matchs de championnat seront donc décisifs, à la fois pour l'avenir du joueur et pour celui de la défense du Barça.

## "MAMBA MENTALITY", LE NOUVEAU MAILLOT EN HOMMAGE À KOBE BRYANT

Un hommage à une légende du sport. Le FC Barcelone a dévoilé, mardi, son maillot extérieur pour la saison 2025-2026. Jaune clair, il est le fruit de l'association entre Nike, équipementier du club, et le logo de Kobe Bryant, le "Kobe Sheath", un fourreau d'épée qui caractérisait l'ancien basketteur ico-

nique des Los Angeles Lakers tragiquement disparu dans un accident d'hélicoptère le 26 janvier 2020. "Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre la marque de la légende de la NBA et le FC Barcelone, née de la culture commune d'excellence sportive qui caractérisait Bryant et qui est ancrée dans l'ADN du FC Barcelone", indique le club catalan dans un communiqué. "Cette nouvelle étape renforce l'union entre Nike et le FC Barcelone, avec pour objectif d'étendre l'influence de la Mamba Mentality et d'inspirer les nouvelles générations de sportifs, sur le terrain et en dehors."

Dans les faits, la traditionnelle virgule de la marque Nike est remplacée sur le maillot par le fourreau de "Kobe Sheath", le fourreau de Kobe Bryant. La collaboration durera trois saisons jusqu'en 2027/28. Elle vise à célébrer "l'esprit de dépassement de soi et d'engagement qui a toujours caractérisé Kobe" mais aussi "à rendre hommage à la star du basket, qui a souvent fait part de son amour pour le football, et plus particulièrement pour le style et la philosophie du FC Barcelone", poursuit le communiqué.

PARIS SG

# Luis Enrique veut une doublure à Hakimi

À l'approche d'une nouvelle saison pleine de promesses, le Paris Saint-Germain ne semble pas vouloir bouleverser un effectif auréolé de succès. Pourtant, une décision récente de Luis Enrique concernant Achraf Hakimi a de quoi surprendre. Le technicien espagnol a tranché sur une situation que beaucoup jugeaient prioritaire, et ce choix pourrait bien peser lourd dans la saison à venir. Avec un bilan impressionnant de 55 matchs disputés pour 11 buts et 16 passes décisives, Achraf Hakimi est devenu une pièce maîtresse du dispositif parisien. Prolongé jusqu'en 2029, le latéral marocain n'a jamais remis en question sa fidélité au projet mené par Luis Enrique. Malgré la charge physique imposée par une telle régularité, l'entraîneur du PSG a refusé toute idée de recruter un véritable remplaçant au poste de latéral droit. D'après Le Parisien, Luis Enrique s'est opposé à la volonté de Luis Campos, qui envisageait de renforcer ce couloir en donnant à



Hakimi un peu de répit. Pour le coach espagnol, l'effectif compte déjà des éléments capables de pallier une absence du numéro 2 parisien. Il mise notamment

sur Warren Zaïre-Emery ou encore Joao Neves, qui peuvent dépanner ponctuellement dans ce rôle. Cette décision surprenante prend une autre dimension avec le retour de Nordi Mukiele, prêté au Bayer Leverkusen la saison passée. Luis Enrique n'envisage pas de le positionner comme doublure d'Achraf Hakimi. Une posture qui confirme la confiance quasi absolue du technicien envers l'international marocain, mais qui suscite aussi des interrogations sur la gestion des rotations au cours d'une saison longue et exigeante. Le PSG, fort de son sacre en Ligue des Champions, mise donc sur la continuité et la stabilité. Mais en se privant volontairement d'un plan B pour un poste aussi exposé, Luis Enrique prend un risque stratégique non négligeable. Reste à savoir si Achraf Hakimi pourra maintenir son niveau de performance sans accroc tout au long de l'exercice à venir avec la Coupe d'Afrique des Nations en ligne de mire.

NEWELL'S OLD BOYS (ARGENTINE)

# Navas se fait allumer après son départ

Un départ très amer. Keylor Navas (38 ans) a quitté les Newell's Old Boys la semaine dernière pour s'engager avec le club mexicain des Pumas, seulement six mois après son arrivée en janvier 2025. La volonté de l'ancien joueur du PSG (2019-2024) de résilier son contrat qui courait jusqu'en décembre a été très mal vécue par les dirigeants et supporters du club argentin qui lui avait permis de relancer sa carrière après six mois sans jouer, suite à son départ de Paris. L'international costaricien (120 sélections) a notamment reçu les foudres

de la femme de l'entraîneur Cristian Gastón Fabbiani, sur les réseaux sociaux. Gimena Vascon a réagi à un message d'un journaliste faisant part de la "stupéfaction ressentie" au sein du club après ce départ de Navas en plein cœur de la saison après avoir été "pris en charge, choyé et protégé par le staff technique". "Parfois, ils oublient qu'au-delà de leur individualité, ils font partie d'une équipe, et manquer de respect à ses coéquipiers, à l'institution tout entière et aux supporters laisse à désirer, que l'on soit triple champion, quintuple champion ou roi du

monde. Rien de pire que de se croire supérieur aux autres", a écrit sur Instagram l'épouse de l'entraîneur.

## LE PRÉSIDENT DE NEWELL'S EN COLÈRE

La rupture est profonde en raison notamment des performances brillantes du gardien lors de ses six mois avec le club argentin où il a joué 16 matchs. Ses solides prestations lui ont même ouvert les portes de la sélection un an après avoir annoncé sa retraite. Mais les rumeurs sur son avenir ont enflé après deux forfaits suspects de Navas.

"Quand, deux heures avant la réunion technique, il a demandé à ne pas jouer (contre Banfield), je lui ai dit: 'Bon, le film de Keylor est terminé'. Je l'ai appelé et lui ai dit qu'après le match, nous discuterons pour clarifier la suite des choses. Cette attitude me met en colère, m'offense, me met de mauvaise humeur et me fait du mal. Mais après avoir consulté des experts du football comme Justo Villar, il m'a dit que lorsqu'un joueur ne veut pas être quelque part, il ne vous sera d'aucune utilité, et qu'il faut le laisser partir, car le garder est pire que de le laisser partir."

ARABIE SAOUDITE

## LE PORTUGAIS FELIX REJOINT RONALDO À AL-NASSR

Le Portugais Joao Felix va rejoindre le club saoudien Al-Nassr où il retrouvera son compatriote Cristiano Ronaldo, qui a signé un nouveau contrat avec le club en juin, a annoncé mardi le club sur X. "Je suis là pour apporter de la joie. Gagnons ensemble", a déclaré l'attaquant de 25 ans dans une vidéo publiée sur le compte X du club. Un autre message, en arabe, indique que le joueur a signé avec l'équipe jusqu'en 2027. Joao Felix a signé un contrat de deux ans avec le club saoudien, dernier transfert en date d'un talent du football européen vers le royaume. Ce transfert marque un nouveau tournant dans la carrière mouvementée du joueur, passé par Barcelone, l'AC Milan et Chelsea — sans toutefois parvenir à inscrire plus de 10 buts par saison durant cette période. Felix reste l'un des transferts les plus coûteux de l'histoire, après son passage de Benfica à l'Atlético Madrid pour 127,7 millions d'euros en 2019. En juillet, un autre Portugais, l'entraîneur Jorge Jesus, a été engagé par le club saoudien. Ronaldo, 40 ans, a quant à lui signé en juin un nouveau contrat jusqu'en 2027 avec Al-Nassr, mettant fin aux spéculations sur un éventuel départ. Ces dernières années, l'Arabie saoudite, qui accueillera la Coupe du monde en 2034, a dépensé des sommes colossales pour attirer des stars comme Ronaldo et Karim Benzema dans la Saudi Pro League.



FORMATION CINÉMATOGRAPHIQUE EN ALGÉRIE

# L'Institut Mohamed Lakhdar-Hamina adopte une nouvelle structure

*L'Institut national supérieur du cinéma vient de se doter d'une nouvelle structure organisationnelle, officialisée par un arrêté interministériel publié au Journal officiel.*

Par : Samy Terki

L'Institut national supérieur du cinéma vient de se doter d'une nouvelle structure organisationnelle, officialisée par un arrêté interministériel publié au Journal officiel. Placé sous le nom emblématique de Mohamed Lakhdar-Hamina, le prestigieux établissement se réorganise autour de deux pôles (pédagogique et administratif) pour répondre aux besoins du secteur cinématographique. Avec une formation basée sur le système LMD et des départements spécialisés, il s'affirme comme un pilier de la formation cinématographique en Algérie. L'Institut national supérieur du cinéma, qui porte le nom du cinéaste algérien Mohamed Lakhdar-Hamina, vient de franchir un cap important dans sa structuration. Un arrêté interministériel, publié dans le Journal officiel n°47, précise désormais son organisation interne. Il a été signé conjointement par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le représentant de la direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative, Abdelouahab Laouici. Cet arrêté définit une structuration en deux sous-directions principales. La première est dédiée aux affaires pédagogiques. Elle regroupe quatre départements essentiels à la formation dans le domaine cinématographique, le département de la formation générale, celui de la



production, celui de la réalisation et du scénario, ainsi qu'un département regroupant le son et l'image. Cette répartition permet d'assurer un encadrement académique cohérent et de répondre aux besoins des différentes spécialités du secteur. La seconde sous-direction est consacrée à l'administration des moyens et des finances. Elle s'articule autour de trois services distincts, les moyens généraux, la maintenance et la sécurité ; la gestion du personnel et de la formation continue ; et enfin, la comptabilité et les finances. Cette structuration vise une meilleure gestion des ressources humaines, techniques et budgétaires de l'établissement. L'Institut

propose un cursus basé sur le système LMD (Licence, Master, Doctorat). La première année de formation est constituée d'un tronc commun. Ce n'est qu'à partir de la deuxième année que les étudiants s'orientent vers des spécialités en lien avec les métiers du cinéma. L'objectif affiché est de leur transmettre des « compétences » solides, adaptées aux exigences actuelles du secteur. Cette nouvelle organisation interne vient consolider le rôle de l'Institut dans la formation des professionnels de l'image et du son en Algérie. Elle s'inscrit dans une dynamique de structuration et de professionnalisation du secteur cinématographique national. L'institution se donne

pour « mission » de « former une nouvelle génération de cinéastes, techniciens et créateurs capables de contribuer au développement de l'industrie du cinéma en Algérie ». La création de l'Institut national supérieur du cinéma Mohamed Lakhdar-Hamina, accompagnée de cette réorganisation, marque une étape significative dans l'édification d'un « véritable pôle de formation cinématographique ». Avec une offre pédagogique structurée et des moyens adaptés, l'établissement ambitionne de devenir une « référence dans le paysage de l'enseignement supérieur artistique en Algérie ».

S.T.

## Alger célèbre la diversité musicale africaine et méditerranéenne

La huitième édition du Festival culturel international « L'été en musique d'Alger » se tient du 7 au 14 août au théâtre en plein air du Casif à Sidi Fredj. Placé sous le thème « Rythmes sans frontières », cet événement musical, organisé par le ministère de la Culture et des Arts à travers l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), s'affirme comme un rendez-vous important de la scène artistique estivale algérienne. Après une interruption due à la pandémie de la Covid-19, le festival a fait son retour en 2023 avec une nouvelle dynamique, marquée par une « orientation claire » vers les « musiques actuelles » et la « promotion de jeunes talents ». La reprise de cette « manifestation » a ravivé l'élan culturel de l'été à Alger, en redonnant vie à une scène artistique en attente d'espaces d'expression. L'édition 2024 accorde une large place aux musiques portées par les jeunes générations issues des différentes régions d'Algérie, tout en mettant en avant des

artistes venus d'Afrique et d'Europe. Le festival devient ainsi un « espace d'échange et de dialogue » entre les cultures, tout en valorisant la « richesse musicale » du continent africain. Organisé en parallèle du Canex Wknd (Weekend africain de la créativité), un rendez-vous panafricain consacré aux industries culturelles et créatives, le festival « L'été en musique d'Alger » prend cette année une dimension continentale affirmée.

Il se veut une plateforme de rencontres artistiques et de collaborations transméditerranéennes, en phase avec les mutations de la scène musicale contemporaine. La programmation, à la fois « éclectique » et ancrée dans les réalités musicales du continent, comprend des artistes algériens confirmés comme les groupes El Dey et Tikoubaouin. À leurs côtés, des artistes venus de plusieurs pays africains sont à l'honneur : Hinga The Venom (Sierra Leone), Titi Owusu (Ghana), Beat Popo (Togo), Miza-

wan (Tunisie), Miss Kala (Guinée), Roch Arthur (Côte d'Ivoire) ou encore Salihou (Sénégal). Ces artistes incarnent la vitalité de la création musicale africaine actuelle, entre héritage traditionnel et modernité. En créant une scène ouverte à la diversité des styles et des influences, le « festival » ambitionne de valoriser les musiques « patrimoniales » tout en soutenant les nouvelles « expressions » artistiques.

Il offre également une opportunité aux jeunes artistes algériens de se produire dans un cadre professionnel, de rencontrer d'autres créateurs et d'élargir leur public. « L'été en musique d'Alger » confirme ainsi son rôle de « carrefour musical » régional, tout en s'inscrivant dans une stratégie culturelle nationale qui cherche à renforcer la place de la jeunesse dans le secteur artistique et à faire de la culture un levier d'échange et de rayonnement.

Samy T.

UNE SOIRÉE ANDALOUSE À LA SALLE IBN KHALDOUN

## Le Bel Art célèbre la musique classique algérienne

Dans le cadre de la programmation culturelle estivale d'Alger, l'association Le Bel Art organise une « grande soirée dédiée à la musique andalouse » le samedi 2 août 2025 à partir de 20h00, à la Salle Ibn Khaldoun. Cet événement mettra en lumière un patrimoine musical ancien, transmis de génération en génération, et vise à réunir un large public autour des traditions musicales classiques algériennes. Fondée récemment, l'association Le Bel Art s'est donné pour objectif de préserver, transmettre et promouvoir la musique andalouse. Elle s'appuie sur une « troupe » composée de jeunes musiciens et chanteurs formés aux exigences de l'école traditionnelle algéroise, connue sous le nom de sanâa. Portée par une direction artistique engagée, l'association cherche à faire vivre cette musique dans le respect de ses fondements tout en lui apportant une sensibilité nouvelle. Le concert du 2 août sera l'occasion pour les artistes de l'association de proposer un parcours musical à travers les trois principales écoles andalouses d'Algérie : la sanâa d'Alger, le gharnati de Tlemcen et le malouf de Constantine. L'interprétation de pièces issues de ces trois répertoires permettra au public de découvrir la richesse stylistique de cette tradition, qui puise ses origines dans l'Andalousie médiévale. Sur scène, les musiciens joueront des « instruments traditionnels » tels que le oud, le qanoun, le rebab ou encore la darbouka, dans un accompagnement fidèle aux formes anciennes. Les textes chantés, tirés du melhoun et du muwaššah, aborderont des thèmes classiques de la poésie andalouse : l'amour, la nature, la sagesse et la spiritualité. La Salle Ibn Khaldoun, connue pour sa programmation variée et son ambiance propice aux concerts acoustiques, accueillera cet événement dans des conditions techniques adaptées à ce type de musique. L'association Le Bel Art y avait déjà donné un concert en début d'année, salué par le public et les connaisseurs. Ce nouveau rendez-vous s'inscrit dans une volonté de « continuité et de présence active » dans le paysage musical de la capitale. Cette soirée se veut un moment de transmission et de sensibilisation, dans un contexte où les musiques traditionnelles peinent parfois à trouver leur place face à l'uniformisation culturelle, l'initiative du Bel Art rappelle l'importance de préserver les expressions musicales locales. Elle contribue également à former une nouvelle génération d'artistes, tout en maintenant un lien vivant entre le passé et le présent. L'entrée au concert est libre, dans la limite des places disponibles. Les organisateurs s'attendent à une forte affluence. Le public est donc invité à venir tôt. Ce rendez-vous s'adresse aux passionnés de musique classique algérienne, mais aussi aux curieux désireux de découvrir un pan essentiel du patrimoine culturel national.

ST.

# 16



● Alger 29°  
 ● Ouargla 42°  
 ● Oran 30°  
 ● Constantine 41°

FADJR 04:10	DOHR 12:54	ASR 16:44	MAGHREB 19:56	ISHA 21:31
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LA STATUE D'AÏN EL FOUARA DE NOUVEAU VANDALISÉE

Dans un nouvel épisode rappelant les attaques récurrentes contre l'un des éléments les plus emblématiques du patrimoine de la ville de Sétif, un jeune homme originaire de la wilaya du même nom s'en est à nouveau pris à la statue d'Aïn El Fouara. En quelques secondes,

le suspect a réussi à défigurer le visage de cette statue historique avant d'être rapidement appréhendé par les forces de l'ordre, qui l'ont conduit au commissariat. De nombreuses photos de l'arrestation du saccageur circulent sur les réseaux sociaux.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

## DEUX TERRORISTES SE RENDENT AUX AUTORITÉS MILITAIRES

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale populaire, deux terroristes, identifiés comme « Touadji Ahmed » alias « Abdelkader » et « Melouki Hibal-lah », se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar, dans la 6<sup>e</sup> région militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale dans le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire pour la période du 23 au 29 juillet 2025. Les deux suspects étaient en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions et d'autres effets. Par ailleurs, trois individus soupçonnés de soutenir des groupes terroristes ont été appréhendés lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. Ces opérations s'inscrivent dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme des unités et des détachements de l'Armée nationale.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 31 JUILLET 2025 // N°1128 // PRIX 20 DA

CRISE POLITIQUE AU SOUDAN

## L'UA rejette le gouvernement « parallèle » du FSR

*Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a fermement condamné l'annonce de la mise en place d'un gouvernement parallèle au Soudan par la coalition « Tasis » dirigée par les Forces de soutien rapide, et a annoncé son rejet de cette initiative.*

Dans un communiqué de presse publié à l'issue de sa 1 292<sup>e</sup> réunion, le 29 juillet 2025, il a appelé tous les États membres de l'Union africaine et la communauté internationale à « rejeter la fragmentation du Soudan et à ne pas reconnaître le soi-disant "gouvernement parallèle" », compte tenu de ses conséquences désastreuses pour les efforts de paix et l'avenir du pays. Il a également appelé chacun à « s'abstenir de fournir un soutien ou une assistance de quelque nature que ce soit à tout groupe armé ou politique lié à ce "gouvernement parallèle" ». L'alliance Tasis a annoncé la formation d'un conseil de gouvernance. Cette coalition de groupes armés, de partis politiques et d'organisations de la société civile, alliée aux paramilitaires des Forces de soutien rapide, avait été lancée en février dernier à Nairobi, au Kenya. Son objectif est de former un gouvernement parallèle à celui de Port-



Soudan, où l'armée régulière est installée depuis le début de la guerre, il y a deux ans. Avec cette alliance, les paramilitaires du général Hemedti tentent de gagner du terrain sur le plan politique face à leur rival, le général Abdel Fattah al-Burhan. L'annonce de la mise en place de ce gouvernement parallèle a été faite à Nyala, capitale de l'État du Darfour du Sud. Le conseil de gouvernance de l'Alliance Tasis est composé de 31 membres, dirigé par le

général Mohamed Hamdan Daglo, surnommé Hemedti. L'Union africaine a annoncé qu'elle ne reconnaissait que le Conseil de souveraineté transitoire et le gouvernement civil de transition récemment formé, dans l'attente d'accords consensuels répondant aux aspirations du peuple soudanais à un retour à l'ordre constitutionnel. L'Union a réitéré son engagement à respecter la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan, ainsi que son rejet total

du « gouvernement parallèle ». Le Conseil a également appelé les parties soudanaises à mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, permanent et inconditionnel, et à reprendre les négociations, suivies d'un processus global de dialogue national et d'une transition politique. Il a souligné qu'il n'existait pas de solution militaire durable au conflit actuel. Il a également réitéré sa condamnation sans équivoque de toute ingérence étrangère alimentant le conflit soudanais, qu'il considère comme une « violation flagrante » des déclarations du Conseil de paix et de sécurité et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier la résolution 1556 (2004). Il a appelé toutes les parties, y compris les États et les entités non gouvernementales, à cesser immédiatement tout soutien militaire ou financier aux belligérants.

Hakim H.

LE MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS L'Y INVITE

## LE PRIVÉ APPELÉ À INVESTIR DANS LES MULTIPLEXES CINÉMATOGRAPHIQUES

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a appelé mercredi à Alger les opérateurs privés à investir dans les multiplexes cinématographiques et à exploiter les salles de projection publiques pour développer l'industrie cinématographique. S'exprimant lors de sa visite au multiplexe privé TMV à Cinéma-TMC du centre commercial Garden City à Chéraga (Alger), le ministre a rappelé que l'État "encourage l'investissement privé dans le cinéma, notamment la production, les salles de projection et l'écriture du scénario". Après avoir suivi un exposé sur les différentes étapes de la réalisation du multiplexe Cinéma-TMV (mis en exploitation en 2023), présenté par son directeur, Riad Ait Aoudia, le ministre a souligné que ce projet "prometteur" est un investissement "réussi, lucratif et socialement

bénéfique". Réitérant le soutien du ministère de la Culture et d'autres ministères concernés à l'investissement privé dans le secteur du cinéma, M. Ballalou a souligné que "le gouvernement a mis en place un cadre réglementaire et un canevas pour relancer le cinéma et créer ainsi une dynamique impliquant les investisseurs et les professionnels". L'objectif, a-t-il dit, est d'atteindre "150 multiplexes cinématographiques d'ici 2030, pour réduire le déficit en salles, tout en encourageant la production cinématographique nationale à travers des expériences très importantes". Le ministre a également relevé l'intérêt d'investir dans les salles de cinéma publiques relevant du ministère de la Culture, appelant ainsi les investisseurs privés à exploiter ces salles de cinéma. Le ministre a appelé, à

ce titre, à la création de ciné-clubs pour accompagner la dynamique dans le secteur de l'industrie cinématographique que connaît l'Algérie. Pour sa part, le directeur général adjoint de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), Mehdi Delmi, a présenté un exposé sur la stratégie intégrée pour le cinéma algérien. Dans son exposé, en présence des professionnels du cinéma, il a plaidé pour la création "d'un réseau solide de salles et d'un marché structuré de la production nationale", pour une rentabilité des œuvres et l'émergence d'une industrie cinématographique durable. Avec une superficie totale de 990 m<sup>2</sup> et 4 salles d'une capacité totale de 380 places, le multiplexe Cinéma-TMV est un projet qui a coûté 350 millions de dinars, selon M. Ait Aoudia.

BASKET-BALL

## L'ALGÉRIE ACCUEILLE UNE COMPÉTITION RÉGIONALE DE HAUT NIVEAU

Le complexe sportif de Ghermoul (Alger) abritera du 1<sup>er</sup> au 7 août prochain une étape de la FIBA Nations League 3x3 - Afrique, avec la participation de cinq sélections nationales africaines (U23, filles et garçons), a indiqué la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Outre l'Algérie, pays hôte, cette manche regroupera les équipes nationales de l'Égypte, du Kenya, des Comores et du Bénin, dans une ambiance sportive rythmée par les standards de la culture 3x3 : musique urbaine, animations et défis techniques seront au rendez-vous. Cette compétition continentale vise à promouvoir les jeunes talents du basket africain, en offrant une plateforme compétitive et festive à la fois, dans l'esprit dynamique et spectaculaire du format 3x3, discipline olympique depuis Tokyo 2021, souligne la même source. Le programme de la compétition sera publié à l'issue de la réunion technique prévue ce jeudi. L'accès au public est gratuit, selon les organisateurs, qui encouragent les amateurs de basket-ball à venir nombreux soutenir les équipes et découvrir de près les futures stars de la scène continentale. Le coup d'envoi des matchs est prévu dans la soirée du 1<sup>er</sup> août, et le site du complexe Ghermoul devrait vibrer pendant plusieurs jours au rythme de rencontres intenses.

## UNE DÉPUTÉE ALLIÉE DE TRUMP ACCUSE ISRAËL DE GÉNOCIDE

La représentante américaine Marjorie Taylor Greene, alliée de droite du président américain Donald Trump, a déclaré qu'Israël commettait un génocide contre les Palestiniens de Gaza, soulignant ainsi un schisme croissant au sein du Parti républicain. Dans une publication

sur les réseaux sociaux cette semaine, Greene a condamné la situation désastreuse à Gaza, où une crise alimentaire imposée par Israël a fait plus de 120 morts. Elle a également critiqué son collègue Randy Fine, qui a ouvertement célébré la famine et les bombardements

des Palestiniens. « C'est la chose la plus honnête et la plus simple à dire, que le 7 octobre en Israël a été horrible et que tous les otages doivent être rendus, mais le génocide, la crise humanitaire et la famine qui se produisent à Gaza le sont tout autant », a écrit Greene.

